

**IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE FIN
D'EXERCICE 2024**

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 20 février 2025 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les résultats préliminaires d'exploitation pour le quatrième trimestre et la fin d'exercice 2024, ainsi que les estimations des prévisions opérationnelles pour 2025, ont été publiés le 14 janvier 2025.

« L'an dernier a été une année monumentale pour IAMGOLD, alors que la Société a franchi de grandes étapes pour se positionner comme un producteur d'or de rang intermédiaire moderne et dynamique qui possède plusieurs actifs et est mûr pour une augmentation potentielle des flux de trésorerie disponibles tout en conservant d'importantes possibilités de croissance », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « IAMGOLD a terminé 2024 avec une production attribuable totale de 667 000 onces d'or, soit une augmentation de 43 % par rapport à l'année précédente et conforme à nos prévisions revues à la hausse. Ce solide rendement est attribuable au début de la production à Côté Gold et au rendement supérieur d'Essakane et de Westwood. »

« L'équipe de Côté Gold a connu une très bonne année ; la mine a connu l'une des hausses les plus rapides de la production commerciale d'une mine d'or à ciel ouvert de grande envergure au Canada. Nous continuons de concentrer nos efforts sur l'intensification des activités de l'usine de transformation en vue d'atteindre la capacité nominale de 36 000 t/pj à un rythme stable et de façon durable. Nous priorisons la stabilité et l'uniformité opérationnelle, tout en peaufinant et en équilibrant nos horaires d'entretien en fonction de l'usure. L'usine a démontré sa capacité à fonctionner à un niveau supérieur à sa capacité nominale sur plusieurs jours, et avec l'installation d'un concasseur secondaire supplémentaire prévue en novembre, nous avons hâte de déterminer le potentiel de l'usine pour atteindre de façon durable un objectif supérieur à celui de la capacité nominale à des dépenses en immobilisations minimales à court terme. À plus long terme, nous continuerons de chercher à améliorer nos activités d'exploitation minière et de traitement et d'étudier les options possibles pour intégrer dans notre plan minier l'estimation complète des ressources de base des zones Côté Gold et Gosselin, qui totalisent ensemble plus de 16,5 millions d'onces de ressources mesurées et indiquées et 4,2 millions d'onces de ressources présumées, pour établir Côté Gold parmi les plus grandes mines d'or en exploitation au Canada. »

« À Essakane, la mine a atteint le haut de la fourchette des prévisions grâce à des activités solides et stables tout au long de l'année. Bien que le coût des opérations au pays ait augmenté au cours des deux dernières années, Essakane est bien placée pour générer de solides flux de trésorerie, car les activités de découverte devraient diminuer d'une année à l'autre. L'équipe d'exploration a réalisé un travail extraordinaire avec l'estimation actualisée des réserves minérales annoncée aujourd'hui, dans laquelle nous avons vu Essakane compenser largement l'épuisement des réserves, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'une prolongation de la durée de vie de la mine dans le périmètre sécurisé de nos activités. »

« Enfin, la transformation de Westwood a été l'une des plus grandes réussites minières en 2024 ; les dernières années de redéveloppement et de réhabilitation ont permis de redresser la mine, qui a généré à la fin de l'exercice 94,4 millions \$ en flux de trésorerie disponible sur le site d'exploitation minière. De plus, nous avons réalisé cet exploit au cours d'une année de transition, alors que nos équipes ont terminé la réhabilitation sécuritaire de la mine et ont commencé les activités normales d'exploitation minière et de développement souterrain. »

FAITS SAILLANTS :

Exploitation et finances

- **La production d'or attribuable** pour l'exercice s'est établie à 667 000 onces, atteignant le milieu de la fourchette des prévisions de la Société se situant entre 625 000 et 715 000 onces. La production attribuable au quatrième trimestre était de 177 000 onces.
 - Côté Gold a enregistré 124 000 onces produites attribuables (199 000 onces sur une base de 100 %) au cours de ses neuf premiers mois d'exploitation et 62 000 onces produites attribuables (96 000 onces sur une base de 100 %) au cours du quatrième trimestre, alors que la production a continué d'augmenter jusqu'à sa capacité nominale, près du bas de la fourchette des prévisions de production d'or attribuable comprises entre 130 000 et 175 000 onces (de 220 000 à 290 000 onces sur une base de 100 %).
 - Westwood a produit 134 000 onces pour l'exercice et 35 000 onces au quatrième trimestre, dépassant la limite supérieure de la fourchette des prévisions comprises entre 115 000 et 130 000 onces.
 - Essakane a enregistré 409 000 onces produites attribuables pour l'exercice et 80 000 onces produites attribuables au quatrième trimestre, atteignant la limite supérieure de la fourchette des prévisions se situant entre 380 000 et 410 000 onces.
- **Les produits** pour l'exercice ont atteint un niveau record de 1 633,0 millions \$ grâce à des ventes de 699 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or¹ de 2 330 \$ l'once et de 469,9 millions \$ grâce à des ventes de 185 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 2 525 \$ l'once pour le trimestre.
- **Le coût des ventes** par once vendue, à l'exclusion de Côté Gold¹, s'est établi à 1 181 \$ pour l'exercice, au bas d'une fourchette entre 1 175 \$ et 1 275 \$, et à 1 397 \$ pour le quatrième trimestre. Si l'on inclut Côté Gold, le coût des ventes par once vendue s'est établi à 1 156 \$ pour l'exercice et à 1 298 \$ pour le quatrième trimestre.
- **Les coûts décaissés¹** par once vendue, à l'exclusion de Côté Gold, étaient de 1 176 \$ pour l'exercice, au bas d'une fourchette de prévisions comprises entre 1 175 \$ et 1 275 \$, et de 1 393 \$ pour le quatrième trimestre. Si l'on inclut Côté Gold, les coûts décaissés¹ par once vendue s'élevaient à 1 152 \$ pour l'exercice et à 1 294 \$ pour le quatrième trimestre.
- **Les CMTI¹** par once vendue, à l'exclusion de Côté Gold, se sont établis à 1 725 \$ pour l'exercice, s'approchant du bas de la fourchette des prévisions comprises entre 1 700 \$ et 1 825 \$ et à 2 071 \$ pour le quatrième trimestre. Si l'on inclut Côté Gold, les CMTI¹ par once vendue se sont établis à 1 716 \$ pour l'année et à 1 949 \$ pour le quatrième trimestre.
- **Les résultats nets et des résultats nets ajustés** par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ se sont établis à 1,52 \$ et à 0,55 \$ pour l'exercice, respectivement. Pour le quatrième trimestre, les résultats nets et les résultats nets ajustés¹ par action attribuable aux porteurs de capitaux propres se sont établis à 0,15 \$ et à 0,10 \$, respectivement. Le résultat net de 2024 a été ajusté pour tenir compte d'un gain de 455,5 millions \$ découlant de la reprise d'une perte de valeur antérieure chez Westwood.
- **La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation** s'élevait à 486,0 millions \$ pour l'exercice et à 102,6 millions \$ au quatrième trimestre. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des empilements de minerai non courants¹, s'élevait à 600,4 millions \$ pour l'exercice et à 127,2 millions \$ au quatrième trimestre.
- **Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement** (« RAIIA »)¹ s'est établi à 1 323,0 millions \$ pour l'exercice (259,5 millions \$ pour le quatrième trimestre) et le RAIIA ajusté¹ était de 780,6 millions \$ pour l'exercice (215,4 millions \$ pour le quatrième trimestre). Le RAIIA de 2024 a été ajusté pour tenir compte d'un gain de 455,5 millions \$ découlant de la reprise d'une perte de valeur antérieure à Westwood.
- **Le flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière¹**, à l'exclusion de Côté Gold, s'est établi à 344,9 millions \$ pour l'année et à 61,3 millions \$ pour le quatrième trimestre. Le flux de trésorerie disponible provenant de Côté Gold s'est établi à 40,2 millions \$ pour les cinq premiers mois d'exploitation commerciale et à 16,9 millions \$ pour le quatrième trimestre.

- La Société dispose de 767,0 millions \$ en **liquidités disponibles**¹ composées principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 347,5 millions \$ en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société (la « facilité de crédit ») qui totalisaient 418,5 millions \$ au 31 décembre 2024.
- En **santé et sécurité**, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a déclaré un taux de fréquence total des incidents enregistrables (TF TIE) de 0,63, une amélioration par rapport à l'an dernier et pour une troisième année consécutive.

Perspectives pour 2025

- **La production aurifère attribuable devrait se situer entre 735 000 et 820 000 onces**, occasionnée par l'intensification des activités à Côté Gold pour atteindre la capacité nominale au courant de l'exercice, également soutenue par les excellents niveaux de production réalisés à Essakane et à Westwood.
 - La production à Côté Gold pour sa première année complète, sur une base de 100 %, devrait se situer entre 360 000 et 400 000 onces pour l'exercice (250 000 à 280 000 onces attribuables).
- **Les coûts décaissés¹ devraient se situer entre 1 200 \$ et 1 350 \$ par once vendue et les CMTI¹, entre 1 625 \$ et 1 800 \$ par once vendue.** Les coûts devraient être inférieurs durant le second semestre de l'exercice, à mesure que Côté Gold progresse vers la capacité de production nominale.

Réserves et ressources minérales

- Les réserves minérales prouvées et probables (« P et P ») (sur une base de 100 %) totalisaient 10,7 millions d'onces d'or dans 296 millions de tonnes (« Mt ») à 1,12 g par tonne d'or (« g/t Au ») (8,2 millions d'onces sur une base attribuable). Les réserves minérales P et P ont diminué de 3 %, ou 367 000 onces, par rapport à l'année précédente. Les réserves minérales P et P à Essakane ont augmenté de 5 %, déduction faite de l'épuisement, hausse contrebalancée par une diminution de 4 % à Côté Gold en raison de l'épuisement.
- Les ressources minérales mesurées et indiquées (« M et I ») (sur une base de 100 %) ont augmenté de 3 % pour atteindre 26,7 millions d'onces d'or contenues dans 846 Mt à 0,98 g/t Au (21,2 millions d'onces attribuables). Les ressources minérales présumées (sur une base de 100 %) ont augmenté de 27 % pour atteindre un total de 12,8 millions d'onces (11,4 millions d'onces attribuables).
- Les ressources minérales mises à jour du projet Nelligan détenu à 100 % comprennent 3,1 millions d'onces d'or indiquées contenues dans 102,8 millions de tonnes (« Mt ») à 0,95 gramme d'or par tonne (« g/t Au »), et 5,2 millions d'onces présumées (166,4 Mt à 0,96 g/t Au). Cette mise à jour représente une hausse de 56 % des ressources indiquées ou 1,1 million d'onces, ainsi qu'une augmentation de la teneur de 13 %, et une hausse de 33 % des ressources présumées ou 1,3 million d'onces, ainsi qu'une augmentation similaire de la teneur de 14 %. La minéralisation de Nelligan demeure ouverte latéralement et en profondeur.

Siège social

- Le 2 décembre 2024, la Société a annoncé le rétablissement de sa participation dans Côté Gold à un taux d'intérêt de 70 % à compter du 30 novembre 2024, à la suite du rachat de la participation de 9,7 % de la mine Côté Gold pour 377,7 millions \$. L'intérêt transféré à Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (« Sumitomo » ou « SMM ») dans le cadre du financement de la coentreprise et de l'entente modificative conclue le 19 décembre 2022.
- Le 23 décembre 2024, la Société a annoncé avoir apporté une modification à sa facilité de crédit renouvelable garantie (la « facilité de crédit »). En vertu de cette modification, la date d'échéance a été reportée à dans quatre ans, soit au 20 décembre 2028, et le montant de la facilité de crédit est passé de 425 millions \$ à 650 millions \$. La facilité de crédit sera disponible aux fins générales du fonds de roulement et offre une flexibilité à la Société, qui cherche à réduire le coût de sa dette et à améliorer la structure de son capital en 2025.
- Le 23 décembre 2024, la Société a annoncé qu'elle avait conclu la vente de sa participation de 100 % dans le projet Karita (« Karita ») et de ses actifs de prospection connexes en Guinée (ensemble, les « actifs de Guinée ») pour un produit brut total en trésorerie de 35,5 millions \$. La vente des actifs de Guinée fait partie des transactions déjà annoncées avec Managem (voir le communiqué du 20 décembre 2022).

- Au cours du second semestre de 2024, la Société a livré 75 000 onces en vertu des accords de paiement anticipé de l'or de 2022 (37 500 onces au quatrième trimestre) et 12 500 onces supplémentaires au cours de janvier 2025, réduisant le solde impayé de tous les accords de paiement anticipé à 62 500 onces au 31 janvier 2025.
- Le 26 novembre 2024, la Société a reçu de Standard and Poor une notation de crédit mise à jour, passant de B- à B, assortie de perspectives stables. Le 13 janvier 2025, Moody's a accordé à la Société une nouvelle notation de crédit, passant de B3 à B2, assortie de perspectives stables.
- Le 20 novembre 2024, la Société a consolidé ses fonctions d'entreprise afin de mieux s'aligner sur sa base d'actifs actuelles et a amorcé la fermeture de son bureau de Brossard, au Québec.
- Le 3 février 2025, Annie Torkia Lagacé a été nommée chef des affaires juridiques et de la stratégie. Elle dirigera les équipes des services juridiques, du développement des affaires et des affaires externes. Dans le cadre de cette réorganisation stratégique, deux cadres de longue date, Tim Bradburn, vice-président principal, directeur, Affaires juridiques et secrétaire général, et Stephen Eddy, vice-président principal, Développement des affaires, ont quitté IAMGOLD.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Pour de plus amples détails et pour les perspectives globales de la Société pour 2025, voir la section « Perspectives ». Pour le rendement de chaque mine, voir la section « Exploitations ». Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois clos le 31 décembre 2024 (4^e t. 2024) et au 31 décembre 2023 (4^e t. 2023) et pour les exercices clos le 31 décembre 2024, 2023 et 2022, ainsi que certaines mesures de l'état de la situation financière de la Société (les « activités abandonnées ») au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022. Les résultats financiers de Rosebel tiennent compte de la période d'un mois terminée le 31 janvier 2023 et de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2022, avant la clôture de la vente à Zijin.

	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Principales statistiques d'exploitation (millions \$ liés aux activités poursuivies)					
Production aurifère – attribuable (milliers d'onces)	177	136	667	465	499
– Côté Gold ¹	62	—	124	—	—
– Westwood	35	28	134	93	67
– Essakane	80	108	409	372	432
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	177	136	654	462	506
– Côté Gold ¹	56	—	111	—	—
– Westwood	37	29	134	90	66
– Essakane	84	107	409	372	440
Coût des ventes ² (\$/once vendue) – attribuable	1 298	1 201	1 156	1 291	1 041
– Côté Gold ¹	1 083	—	1 035	—	—
– Westwood	1 155	1 446	1 177	1 600	2 093
– Essakane	1 504	1 134	1 182	1 216	882
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 294	1 197	1 152	1 261	1 052
– Côté Gold ¹	1 080	—	1 032	—	—
– Westwood	1 148	1 434	1 167	1 591	2 068
– Essakane	1 501	1 132	1 179	1 181	899
CMTI ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 949	1 735	1 716	1 783	1 508
– Côté Gold ¹	1 685	—	1 658	—	—
– Westwood	1 688	2 049	1 702	2 344	2 568
– Essakane	2 118	1 548	1 625	1 521	1 234
Prix moyen réalisé de l'or ^{3,4} (\$/once)	2 525	2 005	2 330	1 955	1 721
Principales statistiques d'exploitation (millions de dollars provenant de l'activité)					
Production aurifère –attribuable (milliers d'onces)	—	—	—	25	214
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	—	—	—	24	215
Coût des ventes ³ (\$/once vendue) – attribuable	—	—	—	949	1 269
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	—	—	—	949	1 243
CMTI ³ (\$/once vendue) – attribuables	—	—	—	1 358	1 753

1. La partie attribuable à Côté Gold est basée sur la participation de 60,3 % d'IAMGOLD pour la période de janvier à novembre 2024, qui est passée à 70 % en décembre 2024. Les coûts de maintien tout inclus pour Côté Gold en 2024 représentent la période de cinq mois suivant l'atteinte de la production commerciale.

2. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sectorielle dans les états financiers consolidés.

3. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

4. Le prix moyen réalisé de l'or, excluant l'incidence de l'accord de paiement anticipé de 2022 (défini ci-dessous), s'est établi à 2 664 \$ l'once au quatrième trimestre de 2024 et à 2 414 \$ l'once pour l'exercice 2024.

	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Résultats financiers (millions \$ liés aux activités poursuivies)					
Produits	469,9	297,6	1 633,0	987,1	958,8
Profit brut	130,9	49,8	549,9	124,1	147,9
RAIIA ¹	259,5	70,2	1 323,0	381,0	300,4
– Activités poursuivies	259,5	70,2	1 323,0	366,6	292,3
– Activités abandonnées	—	—	—	14,4	8,1
RAIIA ajusté ¹	215,4	□ 110,6	780,6	338,5	434,0
– Activités poursuivies	215,4	110,6	780,6	315,1	313,4
– Activités abandonnées	—	—	—	23,4	120,6
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	86,2	(9,4)	819,6	94,3	(70,1)
– Activités poursuivies	86,2	(9,4)	819,6	88,7	(55,5)
– Activités abandonnées	—	—	—	5,6	(14,6)
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	57,2	□ 26,8	296,0	59,3	22,7
– Activités poursuivies	57,2	26,8	296,0	44,7	(35,6)
– Activités abandonnées	—	—	—	14,6	58,3
Résultat net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,15	(0,02)	1,52	0,18	(0,12)
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹ – activités poursuivies	0,10	0,06	0,55	0,09	(0,07)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	127,2	52,1	600,4	158,9	298,2
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	102,6	69,9	486,0	159,4	408,7
– Activités poursuivies	102,6	69,9	486,0	144,0	257,6
– Activités abandonnées	—	—	—	15,4	151,1
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	78,2	□ 28,9	385,1	54,1	187,6
– Activités poursuivies	78,2	28,9	385,1	48,2	167,2
– Activités abandonnées	—	—	—	5,9	20,4
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	93,6	68,6	290,8	200,3	190,4
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	7,4	166,1	196,1	656,8	540,3
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Situation financière (millions \$)					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347,5	367,1	347,5	367,1	407,8
Dette à long terme	1 028,9	830,8	1 028,9	830,8	918,7
Trésorerie (dette) nette ¹	(859,3)	(649,5)	(859,3)	(649,5)	(605,6)
Facilité de crédit disponible	418,5	387,0	418,5	387,0	26,6

1. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation et de l'incidence sur le fonds de roulement. Le maintien des coûts en immobilisations de maintien pour Côté Gold en 2024 représente la période de cinq mois suivant l'atteinte de la production commerciale.

PERSPECTIVES

Production

	Réel 2024	Prévisions pour l'exercice de 2025
Côté Gold (milliers d'onces)	124	250 à 280
Westwood (milliers d'onces)	134	125 à 140
Essakane (milliers d'onces)	409	360 à 400
Total de la production attribuable ¹ (milliers d'onces)	667	735 à 820

1. Les onces attribuables tiennent compte des participations d'IAMGOLD : Côté Gold (moyenne pondérée pour tenir compte du rachat de la participation de 9,7 % le 30 novembre 2024, rétablissant la participation d'IAMGOLD à 70 %) ; Westwood (100 %) ; Essakane (90 %).

La production totale sur une base attribuable d'IAMGOLD en 2025 devrait être de l'ordre de 735 000 à 820 000 onces, soit une augmentation par rapport à 2024, stimulée par l'augmentation de la production de Côté Gold jusqu'à sa capacité nominale plus tard en 2025 et le maintien de niveaux de production élevés à Essakane et Westwood. La production à Côté Gold pour sa première année complète, sur une base de 100 %, devrait se situer entre 360 000 et 400 000 onces pour l'exercice (250 000 à 280 000 onces sur une base attribuable). Pour en savoir plus, consultez la section sur les activités de chaque mine ci-dessous.

Coûts

	Réel 2024	Prévisions pour l'exercice de 2025
Côté Gold		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 032 \$	950 \$ à 1 100 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 658 \$	1 350 \$ à 1 500 \$
Westwood		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 167 \$	1 175 \$ à 1 325 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 702 \$	1 675 \$ à 1 825 \$
Essakane		
Coûts décaissés (\$/once vendue)	1 179 \$	1 400 \$ à 1 550 \$
CMTI (\$/once vendue)	1 625 \$	1 675 \$ à 1 825 \$
Consolidé		
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue)	1 156 \$	1 200 \$ à 1 350 \$
Coûts décaissés ^{1,2} (\$/once vendue)	1 152 \$	1 200 \$ à 1 350 \$
CMTI ^{1,2} (\$/once vendue)	1 716 \$	1 625 \$ à 1 800 \$

1. Comprend Westwood et Essakane sur une base attribuable respective de 100 % et 90 %. Pour Côté Gold, la base attribuable en 2024 est fondée sur la participation de 60,3 % d'IAMGOLD jusqu'en novembre 2024, puis sur une augmentation à 70 % pour décembre 2024. Les coûts de maintien tout inclus pour Côté Gold en 2024 représentent la période de cinq mois suivant l'atteinte de la production commerciale. Pour 2025, la base attribuable à Côté Gold est de 70 % pour toutes les périodes.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

Les coûts décaissés consolidés devraient se situer entre 1 200 \$ et 1 350 \$ l'once vendue, une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des coûts décaissés prévus à Essakane. Les CMTI pour IAMGOLD devraient être de l'ordre de 1 625 \$ et de 1 800 \$ l'once vendue, ce qui correspond à deux de l'exercice précédent à la suite de l'augmentation de la production à Côté Gold et de la réduction des frais de découverture incorporés à Essakane.

Les prévisions pour l'exercice de 2025 reposent sur les hypothèses suivantes : un prix moyen réalisé de l'or de 2 500 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,35, un taux de change €/ \$ US de 1,11, un prix moyen du Brent de 75 \$ le baril et un prix moyen du WTI de 70 \$ le baril.

Coûts en immobilisations

(millions \$)	Réel 2024 ¹			Prévisions de l'exercice de 2025 ²		
	Maintien	Expansion	Total	Maintien	Expansion	Total
Côté Gold (participation d'IMG)	42,7	191,0	233,7	110	15	125
Westwood	66,1	—	66,1	70	—	70
Essakane	180,4	5,1	185,5	110	5	115
	289,2	196,1	485,3	290	20	310
Siège social	1,6	—	1,6	—	—	—
Total ³	290,8	196,1	486,9	290	20	310

1. Sur une base de 100 %, pour Westwood et Essakane ; tient compte de l'intérêt proportionnel d'IAMGOLD dans la coentreprise Côté Gold sur la base des dépenses engagées.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (± 5 %).

3. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 11 millions \$ en coûts incorporés liés à des actifs de prospection et d'évaluation.

Les coûts en immobilisations d'IAMGOLD en 2025 devraient totaliser 310 millions \$, dont 290 millions \$ sont considérés comme des coûts en immobilisations de maintien. Les coûts en immobilisations sont en baisse par rapport à l'année précédente, en raison de la fin des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, car la construction et la mise en service de Côté Gold ont été achevées plus tôt au cours de l'année. Les estimations des coûts en immobilisations de maintien devraient diminuer à l'avenir, à mesure que Côté Gold achèvera la construction de l'empreinte complète du parc à résidus et que les activités de découverte et les frais incorporés afférents diminueront à Essakane selon le plan minier actuel.

Prospection

Les coûts de prospection pour 2025 devraient s'élever à environ 38 millions \$, dont la majorité sera imputée aux charges. Les plus importants coûts d'exploration seront à Côté Gold (environ 13 millions \$ attribuables à IAMGOLD), y compris le programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, à Essakane (environ 7 millions \$) et à Nelligan/Monster Lake (environ 6 millions \$).

(millions \$)	Réel 2024			Prévisions pour l'exercice de 2025		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets de prospection primaire	1,0	16,5	17,5	—	25	25
Projets de prospection à proximité des mines	6,5	2,4	8,9	11	2	13
	7,5	18,9	26,4	11	27	38

Impôts payés et perspectives d'amortissement

L'entreprise prévoit de payer en trésorerie des impôts se situant entre 120 et 130 millions \$ au cours de 2025. Les paiements d'impôts en trésorerie ne sont pas effectués de manière égale tous les trimestres, car les montants payés au cours d'un trimestre peuvent comprendre les paiements du solde final des impôts de l'année précédente et les paiements des acomptes provisionnels de l'année en cours, qui doivent tous deux être effectués à des moments exigés par les différents pays. Aucune taxe en espèce courante n'est prévue en ce qui concerne le nouvel impôt complémentaire minimum à l'échelle mondiale (« GloBE »). Les directives relatives aux impôts payés ne comprennent pas l'obligation fiscale en espèces découlant du processus de vente de Bambouk. Voir la rubrique « Actifs de Bambouk » pour plus de détails.

La charge d'amortissement pour 2025 devrait s'élever à 450 millions \$ (± 5 %), avec une augmentation de la charge d'amortissement en raison de la hausse de la valeur des immobilisations corporelles après l'achèvement de la construction et le début des activités commerciales à Côté Gold et l'inversion de la dépréciation à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de Westwood.

(millions \$)	Réel 2024	Prévisions pour l'exercice de 2025
Charge d'amortissement	273,8 \$	450 \$ (± 5 %)
Impôts sur le résultat payés	55,4 \$	120 \$ à 130 \$

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La Société est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable en respectant des normes strictes en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), y compris son engagement Zéro Incident® dans tous les aspects de ses activités.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Grâce à différents programmes de prévention, la Société fait continuellement la promotion d'un programme de bien-être et d'un milieu de travail sécuritaire sur ses sites. Au 31 décembre 2024, le taux de fréquence total d'incidents enregistrables (TF TIE) était de 0,63 (comparativement à 0,69 au 31 décembre 2023), ce qui est inférieur à la cible de 0,66 de la Société.

Au cours du quatrième trimestre de 2024, les équipes de chaque site d'exploitation ont participé à des ateliers visant à examiner et à déterminer les indicateurs de prévention et de résultat de la Société en matière de santé et de sécurité pour 2025, en mettant l'accent sur la gestion des risques critiques et le leadership exemplaire visible.

Environnement

En 2024, les principaux domaines d'intérêt sur le plan de l'environnement étaient l'eau et la biodiversité. Au quatrième trimestre de 2024, la Société a atteint le stade final de l'élaboration d'un cadre de gestion de l'eau qui adopte une approche de planification fondée sur le captage, améliorant ses capacités de gestion dans ce domaine et lui permettant d'évaluer ses incidences et ses contributions aux bassins hydrographiques régionaux. Une partie de ce cadre de gestion de l'eau comprenait l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau et la mise à jour de la politique sur l'eau. En 2024, la Société a également élargi son évaluation initiale de la biodiversité réalisée en 2022 afin d'élaborer une feuille de route plus complète pour comprendre ses dépendances et leurs répercussions sur la nature et évaluer la pertinence des rapports de la Société par rapport au Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature. La Société a également entrepris des évaluations de la décarbonation et de la gestion de l'énergie de ses sites, à l'appui de ses objectifs de décarbonation.

À Essakane, le plan de fermeture de Falagountou a été déposé à la fin de mai 2024. Le plan de fermeture de la fosse Essakane présenté en 2019 est en cours de mise à jour et la cible pour son dépôt est le premier trimestre de 2025. Essakane a réalisé un examen de la gestion de son système de gestion environnementale. Le site a continué de mener une campagne de prévention des incidents environnementaux pour informer les membres du personnel et les outiller afin de reconnaître les risques environnementaux et d'intervenir. Des vérifications externes ont également été effectuées sur les systèmes de gestion des résidus miniers, de l'eau et de la santé et de la sécurité à Essakane, à l'appui de la vérification à l'égard de l'initiative VDMD, mais séparément de celle-ci.

À Westwood, des vérifications externes ont été effectuées sur les systèmes de gestion des résidus miniers, de l'eau et de la santé et de la sécurité. Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts du Québec a approuvé le plan de fermeture de Westwood de 2021 le 11 juin 2024 et celui de Doyon le 3 juillet 2024. Westwood continue de mener des projets pilotes de recyclage de l'eau afin de réduire les prélèvements d'eau de la rivière Bousquet.

Côté Gold a présenté la phase 1 de son rapport de suivi des effets environnementaux à Environnement et Changement climatique Canada. Côté Gold a présenté son rapport sur les émissions de gaz à effet de serre pour 2023 au Programme des normes de rendement à l'égard des émissions de l'Ontario, qui exigeait une assurance raisonnable en vertu de la norme ISO 14064 en septembre 2024.

Au 31 décembre 2024, il n'y avait eu aucun incident important sur le plan environnemental.

Rendement social

En 2024, la Société a revu son approche en matière d'investissements communautaires et a entrepris l'élaboration d'une stratégie d'investissement communautaire. Au quatrième trimestre de 2024, la Société a commencé la mise en œuvre d'une nouvelle norme d'investissement communautaire qui fournit des directives sur les investissements correspondant aux domaines ciblés par la Société en matière d'investissement communautaire. Chaque site d'exploitation continue de collaborer avec ses communautés d'intérêts et d'appuyer les initiatives d'investissement

communautaire. À Essakane, les principaux engagements et principales activités comprenaient des discussions sur des enjeux économiques, sociaux, de sûreté et de réinstallation, des engagements avec les intervenants dans le cadre du plan de fermeture d'Essakane et la surveillance des groupes d'exploitation minière artisanale. La Société continue de régler les problèmes découlant du plan d'action de réinstallation initial (« PAR 1 ») en reconstruisant certaines maisons. La Société prévoit d'achever tous les efforts de reconstruction associés au PAR 1 dans une période de trois ans.

Au cours du quatrième trimestre de 2024, IAMGOLD a conclu un partenariat avec Project CURE pour livrer deux conteneurs de fournitures médicales de 12 m à sept établissements de santé des districts médicaux de Dori et de Gorom-Gorom en 2025.

Tout au long du quatrième trimestre de 2024, Côté Gold a accueilli la Première Nation de Mattagami, des établissements d'enseignement et l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (« FedNor ») dans le cadre de visites du site afin de partager de l'information sur la mine et l'approche d'IAMGOLD en matière d'exploitation minière responsable. Des représentants d'IAMGOLD et de Côté Gold ont participé à la Conférence des régions et villes minières de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») à Sudbury.

À Westwood, l'équipe a poursuivi les rencontres avec la Première Nation Abitibiwinni au sujet de l'élaboration d'une entente sur les répercussions et les avantages.

Relations avec les Autochtones

En tant qu'entreprise canadienne déterminée à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Société continue de prendre des mesures concrètes pour favoriser la réconciliation en respectant et en protégeant les droits des Autochtones, fondées sur des relations qui favorisent la confiance, la transparence et le respect mutuel. Dans le cadre de cet engagement, au cours du quatrième trimestre, la Société a organisé des ateliers éducatifs au bureau de Toronto axés sur le contexte historique et actuel des relations avec les Autochtones au Canada.

EXPLOITATIONS

Mine Côté Gold (participation d'IAMGOLD – 60,3 % de janvier à novembre, 70 % pour décembre) | Ontario, Canada

	4 ^e t. 2024	2024
Principales statistiques d'exploitation (sur une base de 100 %, sauf indication)		
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 637	10 849
Teneur extraite (g/t)	1,07	0,97
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	4 765	16 666
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	2 445	11 821
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	10 847	39 336
Ratio de découverte ¹	2,0	2,6
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 433	4 948
Teneur à l'usine (g/t)	1,34	1,37
Récupération (%)	91	92
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	96	199
Production aurifère attribuable (milliers d'onces)	62	124
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	87	179
Prix moyen réalisé de l'or ^{2,3} (\$/once)	2 644	2 555
Résultats financiers (millions de dollars – intérêts attribuables)		
Produits ⁴	147,9	284,3
Coût des ventes ⁴	60,6	115,0
Coûts de production	52,8	107,2
(Augmentation)/diminution des produits finis	(2,1)	(9,6)
Redevances ⁵	9,9	17,4
Coûts décaissés ²	60,4	114,7
Coûts en immobilisations de maintien ^{2,6}	25,6	42,7
Coûts en immobilisations d'expansion ^{2,6}	5,4	191,0
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ^{2,6}	31,0	233,7
Profit provenant des exploitations	44,2	105,6
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ²	16,9	40,2
Coûts unitaires par tonne²		
Coût de l'exploitation minière par tonne usinée	4,19	3,90
Coûts de concassage par tonne usinée ²	17,59	17,32
Frais généraux et administratifs par tonne usinée ²	7,35	8,49
Coûts d'exploitation minière par once⁷		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 083	1 035
Coûts décaissés ² (\$/once vendue)	1 080	1 032
CMTI ^{2,7} (\$/once vendue)	1 685	1 658

1. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

2. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

3. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

4. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend le paiement pour la participation de 7,5 % du résultat net

6. Les coûts de maintien tout inclus et les coûts en immobilisations de maintien pour 2024 représentent la période de cinq mois suivant l'atteinte de la production commerciale le 1^{er} août 2024 et excluent les ajustements du fonds de roulement. Les coûts en immobilisations d'expansion comprennent les dépenses relatives au projet.

7. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

La production d'or attribuable était de 124 000 onces (199 000 onces sur une base de 100 %) durant les neuf premiers mois d'exploitation. L'usine a réalisé la première coulée d'or le 31 mars 2024, a atteint la production commerciale le 1^{er} août 2024 et a effectué un arrêt complet de l'usine en septembre pour mettre en œuvre des améliorations clés afin de stabiliser le circuit de concassage et de gérer des zones à forte usure. La production attribuable au quatrième trimestre de 2024 était de 62 000 onces (96 000 onces sur une base de 100 %), soit 21 000 onces de plus qu'au troisième trimestre de 2024. En novembre et en décembre, Côté Gold a produit 37 000 onces (sur une base de 100 %) chaque mois.

Les activités minières ont totalisé 10,8 millions de tonnes au quatrième trimestre de 2024, en hausse par rapport au trimestre précédent, et les tonnes de minerai extraites ont augmenté pour s'établir à 3,6 millions de tonnes au cours de la période, ce qui a entraîné une diminution du taux de découverte à 2,0 : 1 (stériles : minerai). Au cours du quatrième trimestre, 3 camions de transport autonomes CAT 793 supplémentaires ont été mis en service, portant le total à 21. En décembre, les activités d'extraction minière ont démontré une capacité d'extraction à des taux soutenables de 150 000 tpj pendant une période d'une semaine. Au quatrième trimestre de 2024, la teneur moyenne du minerai extrait s'élevait à 1,07 g/t, soit une teneur conforme au plan minier. Le rapprochement entre les modèles de contrôle de la teneur et des réserves se poursuit conformément aux marges de tolérance.

Au quatrième trimestre de 2024, l'usine a traité 2,4 millions de tonnes de minerai, en hausse d'environ 49 % par rapport au débit du trimestre précédent. Les teneurs à l'usine de 1,34 g/t correspondaient aux prévisions du plan minier, qui nécessite d'alimenter l'usine en combinant du minerai dans l'alimentation directe d'une teneur élevée et du minerai à forte teneur provenant des empilements. La récupération à l'usine s'est chiffrée en moyenne à 91 % au cours du trimestre.

L'objectif est d'atteindre la capacité nominale de 36 000 tpj à un niveau constant au quatrième trimestre de 2025. En décembre, l'usine a fonctionné en moyenne à 87 % de sa capacité nominale durant une période de deux semaines, avant un arrêt non planifié causé par la déchirure de la courroie d'un convoyeur associée à l'usure normale durant l'intensification des activités. Les courroies ont été réparées et le modèle de conception modifiée a été mis en place en janvier 2025. Pendant qu'elle était opérationnelle en décembre, l'usine a atteint une moyenne de 1 593 tph, soit 106 % de la capacité nominale, et un débit quotidien record de 42 635 tonnes.

Après la fin du trimestre, les rouleaux des broyeurs à rouleaux à haute pression (HPGR) ont montré une usure accélérée qui a nécessité un changement de cap en avance et limité la capacité de concassage secondaire en janvier. Le remplacement des rouleaux des broyeurs HPGR a été terminé en février 2025, et les procédures opérationnelles et d'entretien ont été ajustées pour maximiser leur durée de vie utile et optimiser les intervalles futurs de remplacement. À l'intérieur de l'usine, le circuit de broyage a aussi subi des incidences en début de trimestre en raison de réparations requises sur l'un des broyeurs verticaux à la suite d'un démarrage défaillant après un entretien. Des procédures de prévention et d'atténuation ont été mises en place. Le débit de l'usine devrait être inférieur au premier trimestre en raison de l'incidence du moment de ces problèmes d'entretien, et les prévisions opérationnelles sont maintenues (comme il est discuté ci-dessous).

Rendement financier (sur une base attribuable)

À des fins comptables, les produits et le coût des ventes ont été comptabilisés à 60,3 % depuis le début de la première vente en avril 2024 jusqu'au rachat de la participation transférée de Sumitomo à 9,7 % le 30 novembre 2024. Les produits et le coût des ventes ont été comptabilisés en décembre, conformément au niveau de propriété accru de 70 % d'IAMGOLD.

Des coûts de production de 52,8 millions \$ ont été engagés au cours du trimestre clos le 31 décembre 2024, et des coûts de 107,2 millions \$ ont été engagés pour l'exercice. Les coûts de production pour l'exercice sont présentés déduction faite de dépenses d'exploitation de 33,9 millions \$ engagées au cours de la période précédant l'atteinte de la production commerciale le 1^{er} août, qui se rapportent aux coûts relatifs au broyage et aux coûts de surface qui ont été capitalisés pendant les activités relatives à la mise en service et à la mise en production avant d'atteindre la production commerciale.

- Les coûts d'exploitation minière s'élevaient à 4,19 \$ et à 3,90 \$ la tonne extraite au cours des périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2024, respectivement. Les coûts sont plus élevés que prévu en raison d'une remanutention du minerai plus importante que prévu pour assurer la séparation requise des matières à teneur élevée, des coûts d'entretien plus élevés des appareils de forage pour améliorer la disponibilité et des coûts uniques plus élevés des entrepreneurs pour appuyer l'intensification des activités de la mine.
- Les coûts du broyeur s'élevaient à 17,59 \$ et 17,32 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2024, respectivement. Les coûts unitaires demeurent élevés, car le débit moyen au cours du trimestre était inférieur à la capacité nominale pendant le processus d'intensification des activités du broyeur et en raison de l'arrêt au troisième trimestre. Les coûts étaient également plus élevés en raison du déploiement d'importantes mesures d'optimisation visant à améliorer la disponibilité opérationnelle de l'usine. Les coûts unitaires devraient diminuer à mesure que le débit augmente et que les coûts se stabilisent.
- Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 7,35 \$ et 8,49 \$ par tonne usinée au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 décembre 2024, respectivement. Les coûts unitaires ont diminué au cours du trimestre, mais ils demeurent plus élevés que prévu parce que le débit moyen au cours du trimestre était inférieur à la capacité nominale, en raison de l'intensification des activités du broyeur, comme décrit ci-dessus. Les coûts unitaires devraient continuer de diminuer à mesure que le débit augmente.

Le coût des ventes, excluant l'amortissement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2024, a totalisé 60,6 millions \$ et 115,0 millions \$, respectivement, et est net de 2,1 millions \$ et de 9,6 millions \$, respectivement, du coût de production lié aux stocks d'or en circuit accumulés au cours de la période et qui sont comptabilisés dans les stocks en tant que produits finis. Le coût des ventes comprend 9,9 millions \$ et 17,4 millions \$ de redevances pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2024, respectivement.

Le coût des ventes par once vendue, excluant l'amortissement, était de 1 083 \$ et de 1 035 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2024, respectivement.

Les coûts décaissés pour le trimestre et la période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2024 ont atteint 60,4 millions \$ et 114,7 millions \$, respectivement. Les coûts décaissés par once vendue au cours du trimestre et de la période de neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2024 étaient de 1 080 \$ et de 1 032 \$, respectivement. Les coûts décaissés excluent les coûts de production qui ont été capitalisés pendant la mise en service et les efforts d'accélération des activités en prévision d'atteindre la production commerciale.

Les CMTI par once vendue étaient de 1 685 \$ et 1 658 \$ pour le trimestre et la période de cinq mois suivant l'atteinte de la production commerciale, respectivement, avec des dépenses en immobilisations de maintien totalisant 33,3 millions \$ et 47,0 millions \$, ce qui comprend les frais de découverte incorporés et les projets de maintien conformément aux directives du World Gold Council. Les dépenses en immobilisations de maintien et les CMTI comprennent environ 6,5 millions \$ pour le trimestre (116 \$ l'once vendue) et 13,0 millions \$ pour les cinq mois de la période (154 \$ l'once vendue), respectivement, à l'appui de la construction de l'empreinte totale de la digue à résidus miniers pour soutenir la durée de vie de la mine ; si l'on exclut cet élément non courant à inscrire à l'actif, les CMTI par once vendue étaient de 1 569 \$ pour le trimestre et de 1 504 \$ pour les cinq mois suivant l'atteinte de la production commerciale.

Les dépenses engagées relatives au projet et coûts en immobilisations, sur une base de 100 %, de 48,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2024 (382,1 millions \$ pour 2024), comprennent :

- Les coûts en immobilisations liés à l'exploitation pour le quatrième trimestre de 2024 s'élevaient à 48,0 millions \$ (139,8 millions \$ pour 2024), dont 8,3 millions \$ de frais de découverte incorporés (44,8 millions \$ pour 2024), 12,1 millions \$ pour les résidus miniers et le terrassement (49,8 millions \$ pour 2024), 1,9 million \$ pour l'équipement mobile (4,1 millions \$ pour 2024) et 25,7 millions \$ pour les projets d'immobilisations visant l'amélioration de l'exploitation et l'intensification des activités (41,1 millions \$ pour 2024).
- Aucune dépense relative au projet n'a été engagée au quatrième trimestre. Pour l'exercice, les dépenses relatives au projet ont totalisé 186,1 millions \$, dont 151,7 millions \$ avant la première coulée d'or, le

31 mars 2024, et 34,4 millions \$ après la première coulée d'or, pour appuyer l'achèvement de la mise en service et de certaines portées des travaux de terrassement et d'infrastructure qui ne sont pas critiques.

- En plus des dépenses relatives au projet, environ 56,3 millions \$ de dépenses d'exploitation liées aux coûts relatifs au broyage et aux coûts de surface à l'appui de la mise en service et des efforts d'accélération des activités ont été incorporés au cours de la période précédant l'atteinte de la production commerciale le 1^{er} août 2024.
- Le total des coûts en immobilisations payés au cours du trimestre, sur une base attribuable, s'élevait à 41,1 millions \$ (258,5 millions \$ pour 2024), ce qui comprend, sur une base attribuable, les 31,0 millions \$ de coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés au quatrième trimestre de 2024 (233,7 millions \$ pour 2024) et des ajustements du fonds de roulement et des avances à long terme de 10,1 millions \$ (24,8 millions \$ pour 2024) (Voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR – Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion »).

Perspectives de 2025

La production à Côté Gold devrait être de l'ordre de 360 000 à 400 000 onces sur une base de 100 % (250 000 à 280 000 onces sur une base attribuable). Les efforts demeurent concentrés sur l'atteinte de la capacité nominale de l'usine de 36 000 tpj d'ici le quatrième trimestre de l'exercice, tout en stabilisant les activités d'exploitation en mettant en place et en améliorant des procédures opérationnelles et d'entretien. Les activités d'extraction minière devraient être relativement stables durant l'exercice, atteignant une moyenne d'environ 12 millions de tonnes par trimestre, et le taux de découverte devrait diminuer tout au long de l'exercice à mesure que le minerai extrait augmente. Le débit de l'usine devrait totaliser environ 12 millions de tonnes en 2025, et l'usine devrait atteindre la capacité nominale de 36 000 tpj à un niveau constant au quatrième trimestre de 2025. Le débit du traitement devrait augmenter d'un trimestre à l'autre, en particulier au deuxième trimestre après l'hiver et en raison de l'entretien plus tôt que prévu des broyeurs HPGR et verticaux (comme mentionné plus haut), ainsi qu'au quatrième trimestre, où un concasseur secondaire supplémentaire sera installé. Les teneurs à l'usine devraient atteindre une moyenne d'environ 1,1 à 1,2 g/t Au, à mesure que les activités d'extraction minière et d'empilement s'ajustent dans le cadre d'un plan minier plus efficace afin de réduire la remanutention du minerai empilé et l'optimiser pour d'éventuelles expansions. La production d'or devrait être à son plus bas au premier trimestre de l'exercice et s'accroître séquentiellement à mesure que le débit de l'usine augmente tout au long de l'exercice.

Les coûts décaissés devraient se situer entre 950 \$ et 1 100 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 350 \$ et 1 500 \$ par once vendue. Les prévisions des coûts décaissés reflètent les coûts engagés durant la première année d'exploitation, y compris les coûts accrus d'entretien, de soutien par des entrepreneurs et de services-conseils en amélioration continue. Les coûts devraient être inférieurs durant le second semestre, alors que des améliorations ciblées seront mises en œuvre et que la production sera en hausse.

Les prévisions des coûts en immobilisations de maintien ($\pm 5\%$) attribuables à IAMGOLD sont d'environ 110 millions \$ (157 millions \$ sur une base de 100 %) et demeurent supérieures à la moyenne sur la durée de vie de la mine ; la mine progresse dans la construction de l'empreinte totale de la digue à résidus miniers et des projets de terrassement liés et engage des frais de découverte incorporés d'environ 20 millions \$ (28 millions \$ sur une base de 100 %) afin d'achever la dernière année de travaux d'agrandissement de la fosse initiale. Les coûts en immobilisations de maintien de 15 millions \$ (21 millions \$ sur une base de 100 %) sont principalement associés à l'installation prévue du concasseur secondaire supplémentaire au quatrième trimestre de cette année.

Prospection

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est de la zone Côté Gold. Environ 35 000 m d'expansion et de forage de délimitation au diamant étaient initialement prévus pour 2024, et ce total a été augmenté d'environ 5 400 m au milieu de l'année, pour un programme de forage total d'environ 40 400 m. Le plan de forage de 2025 prévoit la poursuite du programme de forage au diamant visant la conversion des ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées dans la zone de Gosselin, l'essai des extensions sud et nord-est, ainsi que des tests des brèches en profondeur pour un total de 45,000 m prévus. De plus, des travaux de forage de 6 500 m sont prévus cette année pour mettre à l'essai des cibles à potentiel élevé le long du corridor structural favorable vers la région de Jack Rabbit au nord-est de la zone de Gosselin et pour élaborer des modèles et des cibles dans l'ensemble du district de Côté Gold à Swayze West - région Jérôme.

Le 15 octobre 2024, la Société a présenté une mise à jour sur les résultats d'analyse de son programme de forage de délimitation et d'expansion à Gosselin, avec les points saillants de l'analyse, lesquels comprennent : 368,8 m à 0,96 g/t Au dans le sondage GOS23-151 à partir de 221,2 m ; 235,0 m à 2,70 g/t Au dans le sondage GOS24-160 à partir de 697,0 m ; 357,0 m à 1,10 g/t Au dans le sondage GOS24-166 à partir de 864,0 m ; et 18,5 m à 12,33 g/t Au dans le sondage GOS24-177 à partir de 262,5 m (voir le communiqué de presse du 15 octobre 2024).

Des études techniques sont en cours pour faire progresser les essais métallurgiques, de même que des études relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures, afin d'examiner les possibilités d'inclure le gisement Gosselin dans un futur plan minier long terme de Côté Gold.

Entente de financement avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM (« l'entente de financement de coentreprise »), dans le cadre de laquelle SMM a versé 250,0 millions \$ des obligations de financement de la Société à la coentreprise Côté Gold. Par conséquent, la Société a transféré 9,7 % de sa participation dans Côté Gold à SMM (la « participation transférée ») avec un droit de rachat de la participation transférée afin de rétablir sa participation à 70 % dans la mine Côté Gold.

L'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise prévoyait également que, jusqu'au rachat par la Société de la participation transférée ou au 30 novembre 2026, selon la première de ces occurrences, la Société verserait à Sumitomo un montant aux termes de l'option de rachat équivalant au taux du financement à un jour garanti à trois mois, majorés de 4 %, relativement aux contributions payées par Sumitomo dans le cadre de la participation transférée.

Le 30 novembre 2024, la Société a exercé son droit de racheter la participation de 9,7 % dans Côté Gold, ce qui a permis à IAMGOLD de rétablir sa participation de 70 % dans Côté Gold.

Le prix du rachat totalisait environ 377 millions \$, y compris 23,7 millions \$ pour les frais de l'option de rachat cumulés en 2023.

Le paiement total du rachat constitue la totalité des avances faites par SMM au nom de la Société, d'un total de 250,0 millions \$, majoré des contributions supplémentaires effectuées, déduction faite de la production d'or supplémentaire reçue par SMM en fonction de l'augmentation de sa participation, jusqu'au commencement de la production commerciale. SMM conservait les produits nets ou les paiements correspondant à sa participation accrue à compter de l'atteinte de la production commerciale jusqu'au rachat de la participation transférée, comme défini dans l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise, jusqu'à la date de rachat de la participation transférée. Selon l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise, le début de la production commerciale correspond au premier jour du mois suivant la période au cours de laquelle l'usine a été exploitée à un débit annuel moyen de 60 % sur une période de 30 jours. Le 2 août 2024, la Société a annoncé le début de la production commerciale à Côté Gold, ce qui équivaut à une date de production commerciale, comme définie par l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise, établie au 1^{er} septembre 2024.

À des fins comptables, l'entente de financement et de modification de la convention de la coentreprise ne répondait pas aux critères établis dans les IFRS relativement à la comptabilisation de la dilution au titre de la vente de la participation de la Société dans la coentreprise non constituée en société de Côté Gold et la Société a continué de

comptabiliser une participation de 70 % dans les actifs et les passifs de la coentreprise et 60,3 % des revenus et coûts jusqu'à la date de rachat du 30 novembre 2024.

À la suite du rétablissement de sa participation à 70 % dans la coentreprise non constituée en société Côté Gold le 1^{er} décembre 2024, la Société financera 70 % des activités courantes et des coûts en immobilisations au moyen d'appels de liquidités et recevra 70 % de la production d'or.

Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Importantes statistiques d'exploitation					
Développement latéral souterrain (mètres)	1 086	1 263	4 591	5 271	4 303
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	98	77	354	280	241
Minerai extrait (milliers de tonnes) – à ciel ouvert	283	162	662	742	836
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	381	239	1 016	1 022	1 077
Teneur extraite (g/t) – sous terre	9,65	7,77	9,19	7,11	5,47
Teneur extraite (g/t) – à ciel ouvert	1,33	2,33	1,75	1,71	1,04
Teneur extraite (g/t) – total	3,47	4,08	4,34	3,19	2,03
Minerai usiné (milliers de tonnes)	267	245	1 107	1 034	1 118
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	9,51	7,92	9,17	7,12	5,42
Teneur à l'usine (g/t) – à ciel ouvert	1,17	2,02	1,60	1,51	1,05
Teneur à l'usine (g/t) – total	4,34	3,90	4,04	3,03	1,99
Récupération (%)	93	94	93	93	93
Production d'or (milliers d'onces)	35	28	134	93	67
Ventes d'or (milliers d'onces)	37	29	134	90	66
Prix moyen réalisé de l'or ^{1,2} (\$/once)	2 652	1 989	2 403	1 946	1 788
Résultats financiers (millions \$)					
Produits ³	97,6	58,6	323,0	176,6	120,6
Coût des ventes ³	42,3	42,4	157,5	144,6	139,2
Coûts de production	39,0	39,3	155,3	148,5	145,5
(Augmentation)/diminution des produits finis	3,3	2,9	1,9	(4,1)	(6,3)
Redevances	—	0,2	0,3	0,2	—
Coûts décaissés ¹	42,2	41,9	156,3	143,7	137,5
Coûts en immobilisations de maintien ¹	18,5	16,8	66,1	65,0	30,3
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	(0,1)	0,4	—	0,6	4,8
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion ¹	18,4	17,2	66,1	65,6	35,1
Profit/(perte) provenant des activités d'exploitation ⁴	45,1	(2,4)	578,9	(9,7)	(41,4)
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière ¹	41,3	3,7	94,4	(42,8)	(51,9)
Coûts unitaires par tonne¹					
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne usinée	233,72	251,85	250,86	281,76	322,78
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	6,88	11,25	8,75	8,86	7,74
Coût de concassage par tonne usinée	28,55	22,66	24,25	23,56	22,81
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	19,70	20,20	18,44	21,30	21,22
Coûts d'exploitation minière par once⁵					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 155	1 446	1 177	1 600	2 093
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 148	1 434	1 167	1 591	2 068
CMTI ¹ (\$/once vendue)	1 688	2 049	1 702	2 344	2 568

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

2. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

3. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

4. Le profit net provenant des activités en 2024 comprend un gain de 455,5 millions \$ découlant de la reprise d'une perte de valeur antérieure de l'UGT Westwood.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
6. Comprend la dépréciation de la VNR des emplacements de minerai hors trésorerie et des stocks de produits finis de néant au quatrième trimestre de 2024 (néant au quatrième trimestre de 2023) et néant en 2024 (3,2 millions \$ en 2023 ; 8,4 millions \$ en 2022) et qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de néant au quatrième trimestre de 2024 (néant au quatrième trimestre de 2023) ; et néant en 2024 (36 \$ en 2023 ; 126 \$ en 2022).

Exploitations

Westwood a réalisé sa meilleure production annuelle d'or, à 134 000 onces, excédant l'extrémité supérieure de la fourchette prévue de 115 000 à 130 000 onces en 2024 en raison de l'augmentation de la production de la mine souterraine. Au quatrième trimestre de 2024, la production s'élevait à 35 000 onces, soit une hausse de 7 000 onces, ou 25 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la qualité plus élevée et d'une plus grande proportion de minerai provenant de la mine souterraine par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les activités d'exploitation minière au quatrième trimestre de 2024 s'élevaient à 381 000 tonnes de minerai, une augmentation de 142 000 tonnes, ou 59 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les activités d'exploitation minière pour l'année ont totalisé 1,02 million de tonnes de minerai, conformément à l'année précédente. La mine souterraine a produit en moyenne 1 065 tonnes par jour (« t/j »), alors que la production provenant de l'exploitation souterraine a continué d'augmenter par rapport à l'année précédente, tant sur le plan de la quantité de minerais extraits que de la qualité, avec huit zones minières en activité au cours du trimestre.

L'aménagement souterrain latéral de 1 086 m au quatrième trimestre de 2024 était inférieur de 177 m, ou 14 % par rapport à la même période de l'année précédente, alors que les équipes d'exploitation minière peuvent maintenant accorder la priorité à l'extraction du minerai après avoir suffisamment progressé dans l'aménagement souterrain au cours des périodes précédentes, conformément au plan minier. L'aménagement souterrain latéral pour l'année a totalisé 4 591 m, soit 680 m, ou 13 % de moins que l'exercice précédent, alors que l'équipe d'exploitation minière continue d'optimiser la conception et de peaufiner le nombre d'activités d'aménagement nécessaires pour appuyer le plan de la mine.

L'équipe d'exploitation minière a terminé le programme de travaux de réhabilitation et d'aménagement souterrains dans toutes les zones minières existantes, ce qui a permis d'accroître la souplesse opérationnelle grâce à de multiples séquences d'abattage disponibles pour l'exploitation simultanée à différents niveaux et secteurs de la mine. Le programme de travaux de réhabilitation comprenait la réparation et la mise à niveau de l'infrastructure souterraine à la suite de l'événement sismique survenu en 2020, conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches, qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les portions sismiques de la mine. Ainsi, la production pourra recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. Le programme de travaux de réhabilitation sera prolongé pour la réouverture de zones minières précédemment fermées dans la mine souterraine, conformément au plan minier.

Le débit de l'usine au quatrième trimestre de 2024 a atteint 267 000 tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 4,34 g/t, soit une augmentation de 9 % et de 11 %, respectivement, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, le débit annuel de l'usine a atteint 1,1 million de tonnes d'une teneur à l'usine de 4,04 g/t, accusant une hausse respective de 7 % et de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Les teneurs à l'usine supérieures sont dues à une augmentation de la teneur à partir de la mine souterraine comme décrit ci-dessus.

L'usine a atteint une récupération de 93 % au quatrième trimestre de 2024, légèrement inférieure à celle à la même période de l'exercice précédent. La disponibilité de l'usine au cours du trimestre, établie à 88 %, était supérieure à celle de la même période correspondante de l'exercice précédent, soit 78 %, grâce à l'achèvement réussi de la fermeture annuelle de l'usine en novembre.

Le 10 janvier 2025, la Société a déposé un rapport technique mis à jour conforme à la norme NI 43-101 pour le complexe minier Westwood, qui décrit en détail les résultats de certains efforts d'optimisation de la mine et des évaluations stratégiques de la mine souterraine.

Rendement financier – 4^e t. 2024 par rapport au 4^e t. 2023

Les coûts de production de 39,0 millions \$ étaient inférieurs de 0,3 million \$ ou 1 % à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des activités d'extraction minière à ciel ouvert et de l'augmentation des activités d'extraction minière dans la mine souterraine.

Le coût des ventes, excluant l'amortissement, de 42,3 millions \$ correspondait à celui de la même période de l'exercice précédent, les coûts relatifs au broyage plus élevés découlant des réparations effectuées pendant la fermeture de novembre 2024, contrebalancés par des coûts d'exploitation moindres. Le coût des ventes par once vendue de 1 155 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 291 \$ ou de 20 %, principalement en raison d'une augmentation de la production et des ventes d'or.

Les coûts décaissés de 42,2 millions \$ correspondaient à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les coûts décaissés par once vendue, de 1 148 \$, ont subi une baisse de 286 \$ ou de 20 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et des ventes d'or.

Les CMTI par once vendue de 1 688 \$ ont diminué de 361 \$ ou 18 % principalement en raison de la baisse des coûts décaissés par once vendue et d'une augmentation de la production et des ventes d'or, en partie contrebalancées par des coûts en immobilisations de maintien plus élevés.

Les coûts en immobilisations de maintien, établis à 18,5 millions \$, comprenaient des travaux de développement et de réhabilitation souterrains de 9,7 millions \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile de 4,7 millions \$, et des frais de découverte incorporés de 4,1 millions \$.

Perspectives de 2025

La production de Westwood devrait se situer entre 125 000 et 140 000 onces en 2025, alors que les activités d'extraction minière font progresser l'accroissement des activités souterraines vers une production stable de 1 000 tpj, ciblant plusieurs zones minières actives tout en s'efforçant de maintenir des teneurs relativement élevées et de réduire au minimum la dilution. On s'attend actuellement à ce que les activités dans la fosse à ciel ouvert de Grand Duc se terminent au quatrième trimestre de 2025, mais le minerai empilé servira à alimenter l'usine jusqu'à la fin de 2027. Il existe des options potentielles de travaux d'agrandissement et de prolongement de la fosse ayant un effet favorable, qui seront étudiées au courant de l'exercice.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 175 \$ et 1 325 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 675 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les coûts unitaires devraient diminuer par rapport aux niveaux de 2024, conformément à l'augmentation des niveaux de production.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont de 70 millions \$ ($\pm 5\%$) ; on parle principalement de travaux de développement et de réhabilitation souterrains pour soutenir le plan minier de 2025, le renouvellement continu du parc d'équipement mobile et les révisions d'équipement ainsi que certains projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood.

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Importantes statistiques d'exploitation¹					
Minerai extrait (milliers de tonnes)	2 170	3 217	9 714	9 586	12 585
Teneur extraite (g/t)	1,14	1,42	1,44	1,35	1,20
Stériles extraits de mines en exploitation (milliers de tonnes)	4 036	3 353	13 315	19 530	12 696
Stériles d'exploitation extraits (milliers de tonnes)	6 168	6 340	23 895	14 233	24 404
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	12 374	12 910	46 924	43 349	49 685
Ratio de découverte²	4,7	3,0	3,8	3,5	2,9
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 948	3 116	12 087	11 283	11 632
Teneur à l'usine (g/t)	1,07	1,32	1,33	1,26	1,44
Récupération (%)	87	91	88	90	89
Production aurifère (milliers d'onces) – 100 %	88	120	454	413	480
Production aurifère attribuable (milliers d'onces) – 90 %	80	108	409	372	432
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	93	118	454	413	489
Prix moyen réalisé de l'or³,⁴ (\$/once)	2 680	2 009	2 383	1 957	1 804
Résultats financiers (millions \$)¹					
Produits⁵	249,3	238,3	1 083,2	809,6	883,3
Coût des ventes⁵	139,7	134,3	536,8	502,4	431,2
Coûts de production	124,4	112,2	469,1	458,6	382,6
(Augmentation)/diminution des produits finis	(1,7)	6,3	(6,8)	(0,8)	4,8
Redevances	17,0	15,8	74,5	44,6	43,8
Coûts décaissés³	139,4	134,1	535,5	488,0	439,5
Coûts en immobilisations de maintien³	49,0	51,7	180,4	134,9	158,8
Coûts en immobilisations d'expansion³	2,1	0,3	5,1	1,7	3,8
Total des coûts en immobilisations de maintien et d'expansion³	51,1	52,0	185,5	136,6	162,6
Profit provenant des exploitations	77,4	14,3	384,4	92,0	219,5
Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière³	20,0	25,2	250,5	91,0	219,1
Coûts unitaires par tonne³					
Coût de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée	5,37	5,09	5,34	5,02	4,41
Coût de concassage par tonne usinée	20,35	18,58	19,26	18,94	16,46
Frais généraux et administratifs par tonne usinée	10,67	8,04	9,39	9,07	7,37
Coûts d'exploitation minière par once⁶					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 504	1 134	1 182	1 216	882
Coûts décaissés³ (\$/once vendue)	1 501	1 132	1 179	1 181	899
CMTI³ (\$/once vendue)	2 118	1 548	1 625	1 521	1 234

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir les « Mesures financières hors PCGR ».

4. Le prix moyen réalisé de l'or exclut l'incidence de l'or livré en vertu d'accords de paiement anticipé.

5. Conformément à la note 35 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Le coût des ventes est présenté déduction faite de la charge d'amortissement.

6. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitations

Essakane a livré une production attribuable de 409 000 onces pour l'exercice, atteignant la limite supérieure de la fourchette révisée des prévisions se situant entre 380 000 et 410 000 onces, avec une production de 80 000 onces attribuable au quatrième trimestre de 2024, conformément aux attentes. La production pour l'exercice est en hausse de 37 000 onces, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la teneur plus élevée des minerais usinés et de l'augmentation du débit. Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, la production au quatrième trimestre a diminué de 28 000 onces ou 26 %, principalement en raison d'une diminution de la teneur des minerais usinés et d'un tonnage inférieur en raison d'une augmentation des temps d'arrêt à l'usine causée par les activités d'entretien.

L'activité minière a totalisé 12,4 millions de tonnes au quatrième trimestre de 2024, en baisse de 0,5 million de tonnes, ou 4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour l'exercice, l'activité minière a totalisé 46,9 millions de tonnes, soit 3,6 millions de tonnes ou 8 % de plus que l'année précédente. Au cours du trimestre, la flotte d'exploitation minière a réalisé des activités de découverte ciblées visant à garantir l'accès au minerai sur les bancs plus profonds de la phase 7 à l'appui du plan minier de 2025. Au cours de la période précédente, l'activité d'exploitation minière était plus faible en raison d'interruptions périodiques dues aux contraintes de la chaîne d'approvisionnement liées à l'environnement de sécurité dans le pays.

Le débit de l'usine au quatrième trimestre de 2024 a atteint 2,9 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,07 g/t, soit une diminution de 5 % et une diminution de 19 %, respectivement par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, le débit annuel de l'usine a atteint 12,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,33 g/t, en hausse de 7 % et 6 % par rapport aux niveaux de l'année précédente. Le débit était plus faible en raison des travaux d'entretien prévus en décembre. Au quatrième trimestre, les teneurs moyennes à l'usine ont diminué par rapport au premier semestre de l'année, conformément au plan de la mine, puisque les activités d'exploitation minière ont priorisé les séquences de découverte à l'appui du plan de production de 2025, y compris l'ouverture des bancs supérieurs de la phase 7, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'alimentation de l'usine à partir des réserves de minerai disponibles.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Les incidents liés à la sécurité continuent de se produire dans le pays aux abords de la mine Essakane et, de manière plus générale, en Afrique de l'Ouest. La situation de la sécurité au Burkina Faso et dans les pays voisins continue d'exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement, même si cette incidence était moins importante et qu'il n'y a pas eu d'interruptions des activités relativement à cet enjeu au quatrième trimestre de 2024. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité sur le site en fonction du contexte de sûreté. La Société continue d'investir dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. La situation entraîne également des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine.

Rendement financier – 4^e t. 2024 par rapport au 4^e t. 2023

Les coûts de production s'élevaient à 124,4 millions \$, en hausse de 12,2 millions \$, ou 11 %, en raison de la hausse des coûts d'exploitation minière et de coûts relatifs au broyage découlant des activités d'entretien prévues, de la hausse réalisée des prix du carburant et de la hausse des coûts associés à la chaîne d'approvisionnement et au transport en raison de la situation de sécurité. Bien que plus élevés que les niveaux enregistrés l'année précédente, les coûts de carburant au débarquement des principaux produits consommables, y compris le carburant léger, le cyanure, les corps broyants et la chaux sont demeurés aux niveaux observés au cours des derniers trimestres.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 139,7 millions \$, ce qui représente une hausse de 5,4 millions \$ ou de 4 % en raison des coûts de production et des redevances plus élevés. Le coût des ventes par once vendue de 1 504 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 370 \$ ou de 33 %, principalement en raison d'une diminution de la production et des ventes, et de la hausse du coût des redevances. Les redevances ont augmenté en raison de l'augmentation du volume des ventes et de la hausse du prix réalisé de l'or.

Les coûts décaissés établis à 139,4 millions \$ ont augmenté de 5,3 millions \$, ou 4 %, principalement en raison de la hausse du coût des ventes et des redevances. Les coûts décaissés par once vendue de 1 501 \$ ont subi une hausse de 369 \$, ou 33 %, essentiellement provoquée par une baisse de la production et des ventes et de la hausse du coût des redevances.

Les CMTI par once vendue se sont établis à 2 118 \$, en hausse de 570 \$, ou 37 %, principalement en raison d'une baisse de la production et des ventes et d'une augmentation des coûts en immobilisations de maintien par rapport à la période précédente.

Les frais de découverte incorporés ont totalisé 33,1 millions \$, soit une hausse de 0,8 million \$ ou de 2 %, alors que la flotte d'exploitation minière fonctionnait au maximum de sa capacité et poursuivait les agrandissements stratégiques de la phase 7 dans la fosse principale à l'appui du plan minier de 2025.

Les coûts en immobilisations de maintien de 15,9 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient des pièces de rechange de 3,9 millions \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile de 3,3 millions \$, des charges relatives à la gestion des résidus miniers de 2,7 millions \$, du développement des ressources de 1,9 million \$, la remise en état des génératrices de 0,4 million \$ et d'autres projets de maintien de 3,7 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 2,1 millions \$ ont été engagés pour respecter l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Perspectives de 2025

La production attribuable à Côté Gold devrait se situer entre 360 000 et 400 000 onces (de 400 000 à 440 000 onces sur une base de 100 %). Les activités d'exploitation minière devraient achever l'extraction dans la phase 5 durant le premier semestre, et l'essentiel de la matière extraite proviendra des phases 6 et 7. Puisque l'extraction minière se déroulera dans les zones principales des phases 6 et 7, les activités de découverte et les frais incorporés afférents devraient être relativement moindres en 2025. L'usine devrait fonctionner à un débit et à des teneurs conformes au plan minier long terme actuel du rapport technique 43-101 de décembre 2023.

Les coûts décaissés d'Essakane devraient se situer entre 1 400 \$ et 1 550 \$ par once vendue et les CMTI, entre 1 675 \$ et 1 825 \$ par once vendue. Les prévisions relatives aux coûts pour 2025 sont plus élevées que celles de 2024 en raison d'une baisse de la production et d'une hausse des dépenses locales, y compris les dépenses en sûreté régionale, un accroissement des programmes communautaires, les frais de permis et les taxes. Une diminution des frais de découverte incorporés a entraîné une baisse des coûts d'enlèvement des stériles, par conséquent, une proportion plus élevée des coûts inclus dans les coûts décaissés, avec une réduction égale des coûts incorporés d'enlèvement des stériles inclus dans les CMTI.

Les prévisions des coûts en immobilisations sont d'environ 115 millions \$ (± 5 %), y compris approximativement 40 millions \$ en frais de découverte incorporés pour favoriser la progression des phases 6 et 7, ainsi que le remplacement en cours de certains équipements pour améliorer l'efficacité et les coûts d'entretien à Essakane.

Des incidents de sécurité continus ou des préoccupations connexes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur le rendement futur de l'exploitation. La Société continue de travailler activement avec les autorités et les fournisseurs pour atténuer les répercussions potentielles et gérer la continuité de l'approvisionnement en raison du contexte de la sécurité indiqué ci-dessus tout en investissant dans des infrastructures additionnelles et des niveaux adéquats des stocks pour assurer la continuité d'exploitation. (Voir la section « Risques et incertitudes »)

PROJETS

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Nelligan (« Nelligan ») est situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau, au Québec. À la suite de la transaction conclue le 13 février 2024, en vertu de laquelle la Société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Vanstar Mining Resources Inc., elle détient désormais une participation de 100 % dans Nelligan.

Après la fin du trimestre, le 20 février 2025, la Société a annoncé la mise à jour des ressources minérales du projet Nelligan détenu à 100 %, comprenant 3,1 millions d'onces d'or indiquées contenues dans 102,8 millions de tonnes

(« Mt ») à 0,95 gramme d'or par tonne (« g/t Au »), et 5,2 millions d'onces présumées (166,4 Mt à 0,96 g/t Au). Cette mise à jour représente une hausse de 56 % des ressources indiquées ou 1,1 million d'onces, ainsi qu'une augmentation de la teneur de 13 %, et une hausse de 33 % des ressources présumées ou 1,3 million d'onces, ainsi qu'une augmentation similaire de la teneur de 14 %. La minéralisation de Nelligan demeure ouverte latéralement et en profondeur.

Des travaux d'expansion et de forage de délimitation au diamant de 10 000 m étaient initialement prévus en 2024 ; ce total a été augmenté en raison des résultats positifs obtenus. Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, des travaux de forage au diamant d'environ 13 500 m ont été effectués dans le cadre du programme annuel.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a présenté tous les résultats de ses activités de forage de 2024, notamment : 46,1 m d'une teneur de 1,08 g/t Au et 48,8 m d'une teneur de 1,48 g/t Au dans la zone 36 ; 35,2 m d'une teneur de 2,54 g/t Au et 32,9 m d'une teneur de 2,75 g/t Au dans la zone Renard ; et 43,0 m d'une teneur de 2,28 g/t Au et 22,5 m d'une teneur de 3,85 g/t Au dans la zone inférieure (voir le communiqué du 23 octobre 2024).

Projet Monster Lake | District de Chibougamau, Québec, Canada

La Société détient une participation de 100 % dans le projet aurifère de Monster Lake, situé à environ 15 kilomètres au nord du projet aurifère Nelligan, dans la région de Chapais Chibougamau, au Québec.

Des travaux de forage au diamant de 3 000 m étaient initialement prévus en 2024 ; et des travaux d'environ 3 500 m ont été réalisés au cours du premier trimestre de 2024 pour tester les cibles d'exploration le long du corridor structural principal de la zone de cisaillement de Monster Lake. Les programmes d'été sur le terrain ont progressé en ce qui a trait aux cibles très prometteuses qui doivent faire l'objet de tests de forage et environ 600 m supplémentaires de forage au diamant ont été réalisés.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui comportait 239 000 tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 11,0 g/t Au représentant 84 000 d'onces d'or, et de 1 053 000 tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 14,4 g/t Au représentant 489 000 d'onces d'or (voir le communiqué du 23 octobre 2024).

Au cours du quatrième trimestre, un programme de forage supplémentaire d'environ 1 800 m a été lancé pour mettre à l'essai d'autres forages d'extension dans les zones de ressources potentielles, portant le total à 5 900 m achevés au cours de la période de 12 mois ayant pris fin le 31 décembre 2024.

Projet Anik | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet aurifère Anik est détenu en propriété exclusive par Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») et est contigu à Nelligan au nord et à l'est. Le 20 mai 2020, IAMGOLD a conclu une convention d'option pour acquérir une participation de 80 % dans ce projet. Des travaux de forage au diamant de 3 000 m étaient prévus en 2024, dont environ 2 300 m ont été réalisés au premier trimestre de 2024 pour tester différentes zones cibles. Des programmes d'été sur le terrain ont été réalisés dans différentes parties du projet afin de définir d'autres cibles d'exploration.

Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») afin de vendre ses actifs de Bambouk pour un paiement en trésorerie d'environ 282,0 millions \$ (avant impôts). Les actifs de Bambouk comprennent la participation de 90 % de la Société dans le projet aurifère Boto, au Sénégal, et sa participation de 100 % dans chacun des projets suivants : le projet Karita et les propriétés de prospection connexes, en Guinée, le projet Diakha-Siribaya, au Mali, les propriétés au stade de prospection primaire de Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que le droit acquis dans la coentreprise Senala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet aurifère Boto au Sénégal et de sa participation de 100 % dans les propriétés à un stade de prospection primaire, soit Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que le droit acquis dans la coentreprise Senala en vertu d'une convention de participation conditionnelle, pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$.

Le 23 décembre 2024, la Société a annoncé avoir conclu la vente de sa participation de 100 % dans le projet aurifère Karita et de ses actifs de prospection connexes en Guinée pour un produit brut en trésorerie de 35,5 millions \$. L'entente définitive visant la vente du projet aurifère Diakha-Siribaya, au Mali, a pris fin le 31 décembre 2024 et n'a pas été prolongée. La Société envisage d'autres options pour la vente de cet actif.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se sont établis à 347,5 millions \$, et la dette nette était de 859,3 millions \$. La Société a puisé 220 millions \$ dans sa facilité de crédit et environ 418,5 millions \$ demeurent disponibles, ce qui s'est traduit par des liquidités d'environ 767,0 millions \$ au 31 décembre 2024.

Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 46,0 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par la coentreprise Côté Gold, 130,2 millions \$ par Essakane et 160,4 millions \$ par la trésorerie de la Société. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

Le 11 février 2025, la Société a effectué un placement privé de 0,8 million d'actions accréditatives ordinaires de la Société (les « actions accréditatives ») qui seront considérées comme des « actions accréditatives » au sens de l'article 66(15) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les actions accréditatives ont été émises au prix de 12,25 \$ CA par action accréditative pour un produit brut total pouvant atteindre 10,0 millions \$ CA.

La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Essakane a déclaré un dividende de 180,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2024, pour lequel la participation minoritaire et les retenues d'impôt de 28,1 millions \$ ont été payées au deuxième trimestre de 2024, et dont 136,3 millions \$ ont été reçus par la Société au troisième trimestre. Le solde restant de 15,6 millions \$ a été reçu en octobre 2024.

Le 30 novembre 2024, la Société a émis un paiement de 377,7 millions \$ pour compléter le rachat de la participation de 9,7 % dans la mine Côté Gold qui avait été transférée à SMM dans le cadre de la convention de coentreprise Côté Gold modifiée, ce qui a permis à IAMGOLD de rétablir sa participation de 70 % dans Côté Gold. Le paiement du rachat a été financé par les soldes de trésorerie disponibles et les montants disponibles en vertu de la facilité de crédit.

Le 23 décembre 2024, la Société a annoncé qu'elle avait conclu la vente de sa participation de 100 % dans les actifs de prospection associés au projet Karita en Guinée, pour un produit brut de 35,5 millions \$.

La trésorerie soumise à restriction relativement aux obligations environnementales liées aux coûts de fermeture d'Essakane, Doyon et de Côté Gold ont atteint 68,4 millions \$.

Le tableau suivant résume la valeur comptable de la dette à long terme de la Société :

(millions \$) ¹	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Facilité de crédit	220,0	—	455,0
Billets de premier rang de 5,75 % (capital impayé de 450 millions \$)	448,4	448,0	447,6
Prêt à terme (capital impayé de 400 millions \$)	358,4	375,6	—
Prêts pour équipement	2,1	7,2	16,1
	1 028,9	830,8	918,7

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur liés aux activités poursuivies de 124,2 millions \$ au 31 décembre 2024 (121,3 millions \$ au 31 décembre 2023, 73,8 millions \$ au 31 décembre 2022).

Facilité de crédit

Le 23 décembre 2024, la Société a annoncé que la Société et son syndicat de prêteurs avaient apporté une modification à sa facilité de crédit renouvelable garantie existante, prolongeant l'échéance de quatre ans. L'échéance est maintenant fixée au 20 décembre 2028. La Société a également annoncé une augmentation du montant de la facilité, qui est passé de 425 millions \$ à 650 millions \$ pour répondre aux besoins de la Société en matière de facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales.

La facilité de crédit prévoit une marge de taux d'intérêt supérieure au taux préférentiel SOFR, le taux préférentiel d'acceptation du banquier et les avances au taux de base qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au RAIIA, la couverture de l'intérêt et des liquidités minimales de 150 millions \$.

Au 31 décembre 2024, un montant de 220 millions \$ avait été puisé de la facilité de crédit. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 7,4 millions \$ comme garantie à titre de cautionnement, 0,4 million \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 3,7 millions \$ à titre de garantie de paiement à des fournisseurs et disposait de 418,5 millions \$ en vertu de la facilité de crédit la Société.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021 représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

En mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400,0 millions \$. Le prêt à terme est augmenté d'une décote initiale de 3 %. Il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois majoré de 8,25 % par année et vient à échéance le 16 mai 2028. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à chaque date d'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus d'une réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$, et compte une prime de remboursement anticipé s'il est remboursé au cours des deux premières années, une prime de 104 % s'il est remboursé après mai 2025, une prime de 101 % s'il est remboursé après mai 2026 et une prime de 100 % par la suite.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes.

Contrats de location

Au 31 décembre 2024, la Société avait des obligations de contrats de location de 124,2 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,33 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un contrat-cadre de location avec Caterpillar Financial Services Limited pour la location de certains équipements mobiles, qui ont été livrés au cours de 2023 et 2024, d'une valeur approximative de 125 millions \$. Au cours des deuxième et quatrième trimestres de 2024, le contrat-cadre de location a été modifié de façon à porter la valeur de la facilité de crédit à 150 millions \$ et à 175 millions \$, respectivement. L'augmentation du montant de la facilité de crédit appuie la location d'équipement mobile supplémentaire à Côté Gold en 2024 et 2025.

Prêts pour équipement

Au 31 décembre 2024, la Société avait des prêts pour équipement d'une valeur comptable de 2,1 millions \$ garantis par certains équipements mobiles, à un taux d'intérêt de 5,3 % venant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

Au cours de 2021, la Société a conclu des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or (les « accords de paiements anticipés de 2022 »). La Société a reçu 236,0 millions \$ en 2022 et devait livrer physiquement 150 000 onces d'or au cours de 2024, à un prix moyen du contrat de vente à terme de gré à gré de 1 753 \$ par once sur 50 000 onces et un tunnel dont la fourchette est établie entre 1 700 \$ et 2 100 \$ par once sur 100 000 onces.

En décembre 2023 et avril 2024, la Société a conclu d'autres accords de paiements anticipés sur la vente à terme d'or et apporté des modifications à certains des accords de paiements anticipés de 2022, ce qui a fait passer l'incidence financière des obligations relatives à la livraison d'or découlant des accords de paiements anticipés de 2022 des premier et deuxième trimestres de 2024 aux premier et deuxième trimestres de 2025.

- En vertu de l'accord de paiement anticipé du premier trimestre de 2024, la Société a reçu un paiement de 59,9 millions \$ au premier trimestre de 2024 selon un prix de l'or de 1 916 \$ par once en contrepartie duquel la Société doit livrer 31 250 onces d'or en trois mensualités égales entre janvier 2025 et mars 2025.
- Accords de paiements anticipés du deuxième trimestre de 2024 : la Société a reçu un montant de 59,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2024 selon un prix de l'or de 1 900 \$ par once en contrepartie duquel elle doit livrer 31 250 onces d'or entre avril 2025 et juin 2025. L'accord comprend un tunnel sur l'or de 2 100 \$ à 2 925 \$ par once, en vertu duquel l'entreprise recevra un paiement en espèces au moment de la livraison des onces si le prix au comptant de l'or dépasse 2 100 \$ par once, le paiement étant calculé comme la différence entre le prix au comptant et 2 100 \$ l'once, plafonné à 2 925 \$ l'once.
- Modification aux accords de paiements anticipés de 2022 : report de la livraison de 12 500 onces prévue au premier semestre de 2024 au premier semestre de 2025. La société versera un paiement de 0,5 million \$ au premier trimestre de 2025 et un paiement de 0,6 million \$ au deuxième trimestre de 2025 pour tenir compte du report. La production précédemment désignée pour être livrée en vertu des accords de livraison reportée a été vendue aux taux du marché au cours du premier et du deuxième trimestre de 2024.

La société a livré 37 500 onces dans le cadre des accords de paiements anticipés de 2022 au quatrième trimestre de 2024 (137 500 onces pour l'exercice) et a reçu 10,0 millions \$ (38,9 millions \$ pour l'exercice) conformément au tunnel.

Cautionnements et cautionnements de bonne exécution

Au 31 décembre 2024, la Société détenait (i) 255,7 millions \$ CA (177,5 millions \$) pour les cautionnements, émis en vertu d'accords conclus avec des compagnies d'assurance, à l'appui des obligations environnementales liées aux coûts de fermeture de Doyon et du projet Côté Gold et (ii) 32,0 millions \$ CA (22,2 millions \$) pour les cautionnements de bonne exécution à l'appui de certaines obligations liées à la construction de Côté Gold.

Au 31 décembre 2024, la garantie totale fournie au moyen de lettres de crédit et de dépôts en espèces pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution s'élevait à 18,3 millions \$. Les 181,4 millions \$ restants demeurent sans garantie pour les cautionnements et les cautionnements de bonne exécution.

Au cours du trimestre, la Société a augmenté ses cautionnements de 40,2 millions \$ CA à l'appui de ses obligations mises à jour relativement aux coûts de fermeture environnementale. La Société devra augmenter davantage ses cautionnements de 19,0 millions \$ CA de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2025 et de 19,0 millions \$ CA de façon cumulative au cours des deuxième et troisième trimestres de 2026.

Contrats dérivés

En plus des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or mentionnés ci-dessus, et afin d'atténuer la volatilité des coûts et de se protéger contre les baisses, la Société a conclu certains contrats dérivés pour éviter les variations des taux de change. En outre, la Société peut gérer d'autres risques liés aux marchandises, comme le pétrole, au moyen de contrats dérivés. Voir la section « Risque de marché – Sommaire des contrats de change et des dérivés sur marchandises » pour obtenir des renseignements sur les contrats dérivés en vigueur de la Société, y compris les contrats dérivés associés à Côté Gold.

Prévisions de liquidités

Au 31 décembre 2024, la Société disposait de liquidités disponibles de 767,0 millions \$, soit 347,5 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, et de 418,5 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit. Au chapitre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, 46,0 millions \$ (sur une base de 70 %) étaient détenus par la coentreprise Côté Gold, et 130,2 millions \$ par Essakane. La trésorerie à Essakane est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes.

La Société a certaines obligations et est soumise à certains facteurs considérables qui ont une incidence sur ses prévisions de liquidité au cours des douze prochains mois :

- IAMGOLD recevra 70 % de la production d'or et financera 70 % des déboursés à Côté Gold liés aux coûts prévus et imprévus associés à l'accélération des activités, aux activités courantes, aux coûts en immobilisations et aux exigences relatives au fonds de roulement. On s'attend à ce que Côté Gold conserve des flux de trésorerie disponibles positifs, sans compter l'incidence des accords de paiement anticipé de l'or. Une reprise des activités plus lente que prévu ou un temps d'arrêt imprévu se traduirait par une baisse des ventes d'or et des exigences plus élevées en matière de financement net.
- De janvier 2025 au 30 juin 2025, l'entreprise doit livrer 75 000 onces d'or en vertu de ses accords de paiements anticipés de l'or. Les accords de paiement anticipés ont été financés au moment de la conclusion des accords. La Société recevra un paiement en trésorerie au moment de la livraison des onces si le prix au comptant de l'or excède 2 100 \$ l'once, plafonné à 2 925 \$ l'once, pour 31 250 onces qui seront livrées au cours du deuxième trimestre de 2025.

La situation de liquidité de la Société, qui comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et la disponibilité dans le cadre de la facilité de crédit, ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation, devrait être suffisante pour répondre aux besoins d'exploitation normaux de la Société, s'acquitter de ses engagements de capital et respecter ses accords de paiements anticipés et ses obligations de remboursement de la dette.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or, du pétrole et des taux de change, les variations futures de ces cours et taux influenceront par conséquent sur son rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

La Société dépendra des flux de trésorerie générés par ses activités pour rembourser sa dette contractée pour financer la construction du projet Côté Gold. Les lecteurs sont priés de lire les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » contenues dans la notice annuelle 2023 de la Société, disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca, ainsi que les sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion.

États des résultats

Produits : les produits s'élevaient à 469,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, provenant de ventes de 185 000 onces à un prix moyen réalisé de l'or de 2 525 \$ l'once, soit une hausse de 172,3 millions \$ ou 58 % par

rapport à la période de l'exercice précédent, en raison de la hausse des volumes de ventes à Westwood, du commencement des ventes d'or provenant de la mine Côté Gold, et d'un prix réalisé de l'or plus élevé, qui ont été en partie contrebalancés par la baisse des volumes de ventes à Essakane, l'incidence des livraisons d'or conformément aux accords de paiements anticipés de 2022 (définis ci-dessus), y compris 12 500 onces livrées à un prix à terme de 1 753 \$ par once et 25 000 onces livrées dans un tunnel avec un droit participatif sur le prix de l'or plafonné à 2 100 \$ par once.

Coût des ventes : le coût des ventes, exception faite de l'amortissement s'est élevé à 242,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 65,9 millions \$, ou 37 %, par rapport à la période de l'exercice précédent, principalement en raison du début des activités et des ventes d'or à Côté Gold, de l'intensification des activités minières souterraines à la mine Westwood et de l'augmentation des paiements de redevances en raison de la hausse des prix réalisés de l'or.

Charge d'amortissement : la charge d'amortissement s'élevait à 96,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 25,3 millions \$, ou 36 %, par rapport à la période précédente, principalement en raison du début de l'exploitation et des ventes d'or à la mine Côté Gold dont la production a commencé dernièrement, et de reprises de pertes de valeur antérieures au complexe minier de Westwood au troisième trimestre, hausse en partie contrebalancée par la baisse des volumes de production et l'amortissement des actifs de découverte reportés à Essakane.

Coûts de prospection : les coûts de prospection s'élevaient à 5,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 2,1 millions \$, ou 58 %, par rapport à la période de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des coûts de prospection dans le district de Chibougamau et à Côté Gold.

Frais généraux et administratifs : les frais généraux et administratifs s'élevaient à 15,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, en hausse de 3,9 millions \$, ou 34 %, par rapport à la période précédente, principalement en raison des coûts de restructuration de 4,9 millions \$ engagés au cours de la période, hausse en partie contrebalancée par une baisse des salaires et des charges à payer.

Charge d'impôts sur le résultat : la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 34,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, soit une hausse de 33,2 millions \$ ou 3018 % par rapport à l'exercice précédent. Elle comprend une charge d'impôt exigible de 25,1 millions \$ et une charge d'impôts sur le résultat reportée de 9,2 millions \$, en hausse par rapport à la période précédente en raison d'une charge d'impôt exigible de 10,7 millions \$, ou 74 %, et en hausse sur le plan de la charge d'impôts sur le résultat, de 22,5 millions \$, ou 169 %, respectivement. La charge d'impôts exigible était moins élevée, principalement en raison de revenus moindres à Essakane. La charge d'impôts sur le résultat reportée était plus élevée, principalement en raison (i) de la devise XOF, également appelée franc CFA ouest-africain aux fins de la comptabilité locale d'Essakane et (ii) de la comptabilisation des impôts différés liés à l'impôt sur l'exploitation minière à Côté Gold.

Activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation pour l'exercice 2024 s'est chiffré à 102,6 millions \$, en hausse de 32,7 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des résultats en trésorerie de 140,2 millions \$ attribuable à la hausse du prix réalisé de l'or et à l'augmentation du volume des ventes, et à une baisse des impôts à payer sur le résultat 5,4 millions \$. Ces éléments ont été contrebalancés par une baisse des comptes clients et autres comptes créditeurs de 31,9 millions \$ en raison du moment où les factures des fournisseurs ont été envoyées, d'une hausse du stock de fourniture excédentaire, des produits finis et des emplacements de minerai de 9,4 millions \$, principalement attribuable à une augmentation des produits finis et des emplacements de minerai à Côté Gold, hausse contrebalancée par une réduction des stocks de fournitures et de produits finis à Essakane et Westwood, l'incidence négative de 64,4 millions \$ découlant des produits différés comptabilisés dans le cadre des accords de paiements anticipés et une diminution de 3,9 millions \$ découlant des règlements des dérivés.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au quatrième trimestre de 2024 s'élevait à 102,5 millions \$, en baisse de 169,7 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse

est principalement attribuable à une diminution de 130,9 millions \$ des coûts en immobilisations liés aux immobilisations corporelles, principalement en raison de l'achèvement de la phase de construction de Côté Gold, d'une diminution de 22,4 millions \$ de la trésorerie soumise à restriction et d'une diminution de 10,9 millions \$ des coûts d'emprunt incorporés.

Activités de financement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au quatrième trimestre de 2024 était de 194,9 millions \$, une diminution de 211,8 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit : le paiement effectué à SMM concernant le rachat de la participation transférée de 9,7 % dans Côté Gold totalisant 376,9 millions \$, une diminution du produit reçu dans le cadre de l'entente de financement de SMM de 27,1 millions \$, le paiement des frais d'option en trésorerie versé à SMM relativement au rachat totalisant 15,2 millions \$, et une augmentation des intérêts payés de 12,7 millions \$. Ces éléments ont été contrebalancés par un prélèvement de 220 millions \$ sur la facilité de crédit au quatrième trimestre de 2024.

Reprise de perte de valeur à Westwood

Au cours de l'année, la Société a évalué que l'augmentation des prix de l'or à long terme établis par consensus était un indice de reprise de perte de valeur pour l'UGT Westwood, qui comprend la mine fermée Doyon. Par conséquent, un gain de 455,5 millions \$ découlant de la reprise d'une perte de valeur antérieure a été comptabilisé puisque le montant recouvrable de Westwood dépassait la valeur comptable.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une conférence aura lieu le **vendredi 21 février 2025 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024. La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q4 Registration](#) (*recommandé*). Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 844 763-8274**

À l'international : **+1 647 484-8814**

Webdiffusion : <https://event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=XPFaOvPE>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 855 669-9658 en Amérique du Nord ou +1 412 317-0088 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 9781811.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités pour les trois et les douze mois terminés le 31 décembre 2024 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section des « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux). Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section des « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 35 à 50 du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre de 2024 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest : Côté Gold (Canada), Westwood (Canada) et Essakane (Burkina Faso). Le 31 mars 2024, la Société a commencé la production à Côté Gold, en partenariat avec Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. La mine a le potentiel de figurer parmi les plus grandes mines d'or au Canada. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts miniers à fort potentiel. La Société emploie environ 3 700 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance (« ESG »), y compris son engagement Zéro Incident® dans tous les aspects de ses activités. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG).

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés intermédiaires, qui sont établis conformément aux normes IFRS, notamment les mesures suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Produits	469,9	297,6	1 633,0	987,1	958,8
Crédits de sous-produits et autres produits	(1,6)	(1,3)	(4,0)	(2,6)	(2,9)
Produits aurifères	468,3	296,3	1 629,0	984,5	955,9
Ventes (milliers d'onces)	185	147	699	503	555
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	2 525	2 005	2 330	1 955	1 721

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.
2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes de la mine Côté Gold de la Société sur une base de 60,3 % jusqu'en novembre 2024 et sur une base de 70 % par la suite, et des mines Westwood et Essakane sur une base de 100 %.
3. Le prix moyen réalisé de l'or once vendu au quatrième trimestre de 2024 comprend la livraison de 37 500 onces à 2 031 \$ par once (137 500 onces à 2 012 \$ par once pour l'exercice) selon l'accord de paiements anticipés de 2022 (2023 – néant, 2022 – 150 000 onces à 1 500 \$ par once livrées selon l'accord de paiements anticipés de 2019).

Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait, coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée, coût d'usinage par tonne usinée et frais généraux et administratifs par tonne usinée

Les coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait et le coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Coûts d'exploitation minière (inclus dans les coûts de production) qui excluent les frais de découverte incorporés pour les mines à ciel ouvert, moins les changements aux coûts associés aux piles de stockage de minerai et à la non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes de minerai extraites, divisés par
- la somme du tonnage de minerai et des stériles extraits de mines en exploitation.

Le coût d'usinage par tonne usinée et les frais généraux et administratifs par tonne usinée désignent ce qui suit :

- Le coût d'usinage et les coûts généraux et administratifs (inclus dans les coûts de production), à l'exclusion des coûts de vente et des coûts de non-production, car ces coûts ne sont pas directement liés aux tonnes usinées, divisés par
- le tonnage de minerai extrait.

IAMGOLD est d'avis que ces mesures de performance financière non conformes aux PCGR favorisent une plus grande transparence et aident les analystes, les investisseurs et les autres parties prenantes de la Société à évaluer le rendement des activités minières en éliminant l'incidence des variations des niveaux de production. La direction est consciente, et les investisseurs doivent en être avisés, que ces mesures de la performance par tonne peuvent être influencées par les fluctuations des activités d'extraction minière et activités de traitement. Cette limitation inhérente peut être partiellement atténuée par l'utilisation de cette mesure en conjonction avec les coûts de production et d'autres données préparés conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

Côté Gold (sur une base de 100 %)

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	2024
Coûts de production	83,7	174,0
Ajustements :		
Augmentation/diminution des emplacements	12,9	61,8
Coûts d'exploitation ajustés	96,6	235,8
Inclus dans les coûts d'exploitation ajustés :		
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	35,2	107,3
Coût d'usinage [B], déduction faite des coûts d'exploitation incorporés	42,8	85,7
Frais généraux et administratifs [C]	17,8	42,0
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	3 637	10 849
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	4 765	16 666
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	8 402	27 515
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	2 433	4 948
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	4,19	3,90
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	17,59	17,32
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	7,35	8,49

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Westwood

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Coûts de production	39,0	39,3	155,3	148,5	145,5
Ajustements :					
Augmentation/diminution des emplacements	1,4	(1,2)	(0,1)	3,6	2,7
Coûts d'exploitation ajustés	40,4	38,1	155,2	152,1	148,2
Formé de :					
Coûts d'exploitation minière souterraine [A]	23,0	19,2	88,9	78,9	78,0
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [B]	4,6	8,4	19,1	26,9	21,0
Coût d'usinage [C]	7,6	5,6	26,8	24,4	25,5
Frais généraux et administratifs [D]	5,2	4,9	20,4	21,9	23,7
Tonnes de minerai extraites sous terre (en milliers de tonnes) [E]	98	77	354	280	241
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	283	162	662	742	836
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	389	584	1 522	2 291	1 878
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [F]	672	746	2 184	3 033	2 714
Minerai usiné (milliers de tonnes) [G]	267	245	1 107	1 034	1 118
Coûts d'exploitation minière souterraine par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/E]	233,72	251,85	250,86	281,76	322,78
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai (\$/tonne) [B/F]	6,88	11,25	8,75	8,86	7,74
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [C/G]	28,55	22,66	24,25	23,56	22,81
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [D/G]	19,70	20,20	18,44	21,30	21,22

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Essakane

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Coûts de production	124,4	112,2	469,1	458,6	382,6
Ajustements :					
Augmentation/diminution des emplacements	0,4	4,2	0,2	3,7	6,1
Coûts d'exploitation ajustés	124,8	116,4	469,3	462,3	388,7
Formé de :					
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert [A]	33,3	33,5	122,9	146,2	111,5
Coût d'usinage [B]	60,1	57,9	232,9	213,7	191,4
Frais généraux et administratifs [C]	31,4	25,0	113,5	102,4	85,8
Tonnes de minerai extraites à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	2 170	3 217	9 714	9 586	12 585
Tonnes de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes)	4 036	3 353	13 315	19 530	12 696
Tonnes de minerai et de stériles extraits de mines à ciel ouvert (en milliers de tonnes) [D]	6 206	6 570	23 029	29 116	25 281
Minerai usiné (milliers de tonnes) [E]	2 948	3 116	12 087	11 283	11 632
Coût net de l'exploitation minière à ciel ouvert par tonne de minerai extrait (\$/tonne) [A/D]	5,37	5,09	5,34	5,02	4,41
Coût d'usinage par tonne usinée (\$/tonne) [B/E]	20,35	18,58	19,26	18,94	16,46
Frais généraux et administratifs par tonne usinée (\$/tonne) [C/E]	10,67	8,04	9,39	9,07	7,37

Les montants par tonne pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables de la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement entre les coûts décaissés, les CMTI, le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés.

Trois mois terminés le 31 décembre 2024

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total	Total, à l'exclusion de Côté Gold
Coût des ventes ¹	101,6	64,6	172,2	0,6	339,0	237,4
Charge d'amortissement ¹	(41,0)	(22,3)	(32,5)	(0,6)	(96,4)	(55,6)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	60,6	42,3	139,7	—	242,6	182,0
Ajustements :						
Autres coûts d'exploitation minière	(0,2)	(0,2)	(0,2)	—	(0,6)	(0,6)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(14,0)	—	(14,0)	(14,0)
Coûts décaissés – attribuables	60,4	42,1	125,5	—	228,0	167,6
Ajustements :						
Coûts en immobilisations de maintien ³	32,4	18,8	54,2	0,3	105,7	73,3
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	9,7	9,7	9,7
Autres coûts ⁵	1,3	1,1	3,1	0,1	5,6	4,3
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(5,7)	—	(5,7)	(5,7)
CMTI – attribuables	94,1	62,0	177,1	10,1	343,3	249,2
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	56	37	84	—	177	121
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables, en tenant compte des ventes d'or découlant de la production post-commerciale à Côté Gold	56	37	84	—	177	121
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 083	1 155	1 504	—	1 298	1 397
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 080	1 148	1 501	—	1 294	1 393
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 685	1 688	2 118	57	1 949	2 071

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Trois mois terminés le 31 décembre 2023

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social	Total
Coût des ventes ¹	53,2	194,0	0,6	247,8
Charge d'amortissement ¹	(10,8)	(59,7)	(0,6)	(71,1)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	42,4	134,3	—	176,7
Ajustements :				
Autres coûts d'exploitation minière	(0,5)	(0,2)	—	(0,7)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(13,4)	—	(13,4)
Coûts décaissés – attribuables	41,9	120,7	—	162,6
Ajustements :				
Coûts en immobilisations de maintien ³	17,1	46,6	0,2	63,9
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	10,5	10,5
Autres coûts ⁵	0,9	2,9	0,1	3,9
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(5,0)	—	(5,0)
CMTI – attribuables	59,9	165,2	10,8	235,9
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	29	107	—	136
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 446	1 134	—	1 201
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 434	1 132	—	1 197
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	2 049	1 548	79	1 735

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

1. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

2. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

3. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

4. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

5. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Douze mois terminés le 31 décembre 2024

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social	Total	Total, à l'exclusion de Côté Gold
Coût des ventes ¹	171,7	211,2	699,1	1,1	1 083,1	911,4
Charge d'amortissement ¹	(56,7)	(53,7)	(162,3)	(1,1)	(273,8)	(217,1)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	115,0	157,5	536,8	—	809,3	694,3
Ajustements :						
Autres coûts d'exploitation minière	(0,3)	(1,3)	(1,2)	—	(2,8)	(2,5)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(53,6)	—	(53,6)	(53,6)
Coûts décaissés – attribuables	114,7	156,2	482,0	—	752,9	638,2
Ajustements :						
Exclusion des coûts de préproduction – Côté Gold	(22,5)	—	—	—	(22,5)	—
Coûts en immobilisations de maintien ³	46,2	66,7	189,1	1,2	303,2	257,0
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	—	42,4	42,4	42,4
Autres coûts ⁵	1,5	5,0	13,0	0,4	19,9	18,4
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	(20,2)	—	(20,2)	(20,2)
CMTI – attribuables	139,9	227,9	663,9	44,0	1 075,7	935,9
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	111	134	409	—	654	543
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables, en tenant compte des ventes d'or découlant de la production post-commerciale à Côté Gold	84	134	409	—	627	543
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 035	1 177	1 182	—	1 156	1 181
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 032	1 167	1 179	—	1 152	1 176
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 658	1 702	1 625	67	1 716	1 725

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Douze mois terminés le 31 décembre 2023

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social	Total des activités poursuivies	Rosebel	Total
Coût des ventes ¹	175,9	686,0	1,1	863,0	23,8	886,8
Charge d'amortissement ¹	(31,3)	(183,6)	(1,1)	(216,0)	—	(216,0)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	144,6	502,4	—	647,0	23,8	670,8
Ajustements :						
Autres coûts d'exploitation minière	(0,9)	(0,9)	—	(1,8)	(0,2)	(2,0)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels	—	(13,5)	—	(13,5)	—	(13,5)
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(48,8)	—	(48,8)	(1,2)	(50,0)
Coûts décaissés – attribuables	143,7	439,2	—	582,9	22,4	605,3
Ajustements :						
Coûts en immobilisations de maintien ³	64,7	130,8	0,5	196,0	9,4	205,4
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	45,7	45,7	—	45,7
Autres coûts ⁵	3,3	9,8	0,5	13,6	0,7	14,3
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(14,1)	—	(14,1)	(0,5)	(14,6)
CMTI – attribuables	211,7	565,7	46,7	824,1	32,0	856,1
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	90	372	—	462	24	486
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	1 600	1 216	—	1 291	949	1 274
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 591	1 181	—	1 261	949	1 246
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	2 344	1 521	101	1 783	1 358	1 762

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Douze mois terminés le 31 décembre 2022

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social	Total des activités poursuivies	Rosebel	Total
Coût des ventes ¹	159,1	651,4	0,4	810,9	330,7	1 141,6
Charge d'amortissement ¹	(19,9)	(220,2)	(0,4)	(240,5)	(43,9)	(284,4)
Coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement	139,2	431,2	—	570,4	286,8	857,2
Ajustements :						
Autres coûts d'exploitation minière	(1,7)	(1,1)	—	(2,8)	(0,4)	(3,2)
Ajustement des emplacements et du produit fini	—	9,5	—	9,5	(5,8)	3,7
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(44,0)	—	(44,0)	(14,0)	(58,0)
Coûts décaissés – attribuables	137,5	395,6	—	533,1	266,6	799,7
Ajustements :						
Coûts en immobilisations de maintien ³	30,3	158,8	1,3	190,4	105,2	295,6
Frais généraux et administratifs ⁴	—	—	48,3	48,3	—	48,3
Autres coûts ⁵	2,9	4,9	0,5	8,3	10,3	18,6
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	(16,3)	—	(16,3)	(5,8)	(22,1)
CMTI – attribuables	170,7	543,0	50,1	763,8	376,3	1 140,1
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	66	440	—	506	215	721
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement ⁶ (\$/once vendue)	2 093	882	—	1 041	1 269	1 109
Coûts décaissés ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	2 068	899	—	1 052	1 243	1 109
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	2 568	1 234	99	1 508	1 753	1 581

1. Conformément à la note 29 des états financiers consolidés concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa part attribuable du coût des ventes.

3. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits plus en détail ci-dessous.

4. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et les charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

5. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

6. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, les coûts décaissés par once vendue et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion représentent les coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et les coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR confère aux investisseurs une transparence concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités courantes à ses mines relativement aux coûts en immobilisations globaux.

Rapprochement des coûts en immobilisations selon la note sectorielle dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les trois mois clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2024	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2023
Coûts en immobilisations corporelles	96,2	7,7	103,9	68,6	194,0	262,6
Moins : Côté Gold (part de 9,7 %)	(2,6)	(0,3)	(2,9)	—	(27,9)	(27,9)
Sous-total	93,6	7,4	101,0	68,6	166,1	234,7
Côté Gold (participation d'IMG)	25,6	5,4	31,0	—	165,4	165,4
Westwood	18,5	(0,1)	18,4	16,8	0,4	17,2
Essakane	49,0	2,1	51,1	51,7	0,3	52,0
Siège social	0,5	—	0,5	0,1	—	0,1

Rapprochement des coûts en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les trois mois clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2024	Maintien	Expansion	4 ^e t. 2023
Coûts en immobilisations corporelles	96,2	7,7	103,8	68,6	194,0	262,6
Ajustements du fonds de roulement	13,7	2,8	16,5	(4,7)	(6,6)	(11,3)
Dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie	109,9	10,5	120,3	63,9	187,4	251,3
Moins : Côté Gold (part de 9,7 %)	(3,3)	(0,7)	(4,0)	—	(27,9)	(27,9)
Sous-total	106,6	9,8	116,4	63,9	159,5	223,4
Côté Gold (participation d'IMG)	33,3	7,8	41,1	—	158,8	158,8
Westwood	18,8	(0,1)	18,7	17,1	0,4	17,5
Essakane	54,2	2,1	56,3	46,6	0,3	46,9
Siège social	0,3	—	0,3	0,2	—	0,2

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés selon la note sectorielle dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les douze mois clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	2024	Maintien	Expansion	2023
Coûts en immobilisations corporelles	296,2	225,8	522,0	200,3	733,9	934,2
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % jusqu'à la date de rachat) ¹	(5,4)	(29,7)	(35,1)	—	(77,1)	(77,1)
Sous-total	290,8	196,1	486,9	200,3	656,8	857,1
Côté Gold (participation d'IMG)	42,7	191,0	233,7	—	654,5	654,5
Westwood	66,1	—	66,1	65,0	0,6	65,6
Essakane	180,4	5,1	185,5	134,9	1,7	136,6
Siège social	1,6	—	1,6	0,4	—	0,4

1. Les valeurs comparatives reflètent le montant du capital correspondant à l'intérêt proportionnel transféré en 2023.

Rapprochement des coûts en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie dans les états financiers concernant les coûts en

immobilisations de maintien et d'expansion pour les douze mois clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	2024	Maintien	Expansion	2023
Coûts en immobilisations corporelles	296,2	225,8	522,0	200,3	733,9	934,2
Ajustements du fonds de roulement	13,3	23,3	36,6	(4,3)	(22,6)	(26,9)
Dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie	309,5	249,1	558,6	196,0	711,3	907,3
Moins : Côté Gold (part de 9,7 % jusqu'à la date de rachat) ¹	(5,5)	(32,7)	(38,2)	—	(77,1)	(77,1)
Sous-total	304,0	216,4	520,4	196,0	634,2	830,2
Côté Gold (participation d'IMG)	47,0	211,5	258,5	—	631,6	631,6
Westwood	66,7	—	66,7	64,7	0,6	65,3
Essakane	189,1	4,9	194,0	130,8	2,0	132,8
Siège social	1,2	—	1,2	0,5	—	0,5

1. Les valeurs comparatives reflètent le montant du capital correspondant à l'intérêt proportionnel transféré en 2023.

Rapprochement des coûts en immobilisations engagés selon la note sectorielle dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion engagés pour les douze mois clos le 31 décembre 2022 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	2022
Coûts en immobilisations corporelles	190,4	540,3	730,7
Côté Gold (sur une base de 70 %)	—	531,7	531,7
Westwood	30,3	4,8	35,1
Essakane	158,8	3,8	162,6
Siège social	1,3	—	1,3

Rapprochement des coûts en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie dans les états financiers concernant les coûts en immobilisations de maintien et d'expansion pour les douze mois clos le 31 décembre 2022 :

(en millions \$, sauf indication contraire)	Maintien	Expansion	2022
Coûts en immobilisations corporelles	190,4	540,3	730,7
Dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie	190,4	540,3	730,7
Côté Gold (sur une base de 70 %)	—	531,7	531,7
Westwood	30,3	4,8	35,1
Essakane	158,8	3,8	162,6
Siège social	1,3	—	1,3

Dépenses du projet

Les dépenses relatives au projet Côté Gold représentent tous les coûts en immobilisations engagés au cours de la phase de construction et de la mise en service du projet correspondant à ceux prévus dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les dépenses en immobilisations, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location et les stocks de fournitures initiaux, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

RAIIA et RAIJA ajusté

Le RAIJA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIJA ajusté représente le RAIJA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de

change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté par rapport aux états financiers consolidés :

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Profit (perte) avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	125,4	(6,5)	977,2	128,2	41,7
Majoré de ce qui suit :					
Amortissement	96,7	71,4	275,0	217,4	242,0
Frais financiers	37,4	5,3	70,8	21,0	8,6
RAIIA – activités poursuivies	259,5	70,2	1 323,0	366,6	292,3
Éléments ajustés :					
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(3,0)	(8,4)	(23,3)	(8,7)	(1,4)
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	—	—	—	3,2	(1,3)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	—	13,5	—
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	—	1,3	—
Perte de valeur (reprise)	—	—	(455,5)	—	17,1
(Gain)/perte de change	4,1	4,3	1,0	12,8	5,0
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(34,1)	—	(34,1)	(109,1)	—
Recouvrement d'assurance	—	—	(27,3)	(0,6)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	1,2	0,1	1,4	1,3	2,0
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(13,0)	8,0	(13,4)	9,7	1,6
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,4)	6,0	(1,8)	4,3	(0,7)
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	—	—	—	(15,5)	—
Confiscation des stocks de charbon fin	—	13,5	—	13,5	—
Règlement du dossier du charbon fin	—	15,0	—	15,0	—
Indemnités de cessation d'emploi	5,4	0,1	5,6	2,4	—
Autre	(4,3)	1,8	5,0	5,4	—
RAIIA ajusté – activités poursuivies	215,4	110,6	780,6	315,1	313,4
Comprend les activités abandonnées :					
RAIIA – activités abandonnées	—	—	—	14,4	8,1
Éléments ajustés :					
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	—	—	—	(5,5)
Dépréciation des stocks de minerai/produits finis	—	—	—	—	5,8
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	—	7,4	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	—	1,5	—
(Gain)/perte de change	—	—	—	—	(0,4)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	0,1	2,5
Perte de valeur (reprise)	—	—	—	—	110,1
RAIIA ajusté provenant d'activités abandonnées	—	—	—	23,4	120,6
RAIIA – toutes les exploitations	259,5	70,2	1 323,0	381,0	300,4
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	215,4	110,6	780,6	338,5	434,0

Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi qu'un meilleur indice du rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du profit (perte) avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Profit (perte) avant impôts sur les résultats et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	125,4	(6,5)	977,2	128,2	41,7
Éléments ajustés :					
Gain/(perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(3,0)	(8,4)	(23,3)	(8,7)	(1,4)
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	—	—	—	3,4	(8,2)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	—	14,5	—
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	—	1,3	—
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	—	—	—	(15,5)	—
Autres frais financiers	0,6	1,0	4,2	7,9	—
Perte de valeur (reprise)	—	—	(455,5)	—	17,1
(Gain)/perte de change	4,1	4,3	1,0	12,8	5,0
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(34,1)	—	(34,1)	(109,1)	—
Recouvrement d'assurance	—	—	(27,3)	(0,6)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	1,2	0,1	1,4	1,3	2,0
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	(13,0)	8,0	(13,4)	9,7	1,6
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,4)	6,0	(1,8)	4,3	(0,7)
Confiscation des stocks de charbon fin	—	13,5	—	13,5	—
Règlement du dossier du charbon fin	—	15,0	—	15,0	—
Indemnités de cessation d'emploi	5,4	0,1	5,6	2,4	—
Autre	(4,3)	1,8	5,0	5,4	—
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	81,9	34,9	439,0	85,8	55,9
Impôts sur le résultat	(34,3)	(1,1)	(129,4)	(30,7)	(78,1)
Impôts sur la conversion des monnaies des soldes d'impôts différés sur le résultat	9,9	(5,3)	10,8	(2,2)	9,0
Incidence fiscale des éléments ajustés	4,6	0,1	3,8	0,6	(3,3)
Participations ne donnant pas le contrôle	(4,9)	(1,8)	(28,2)	(8,8)	(19,1)
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	57,2	26,8	296,0	44,7	(35,6)
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,10	0,06	0,55	0,09	(0,07)
Comprend les activités abandonnées :					
Profit net (perte nette) ajusté avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	—	—	—	14,3	(37,0)

Éléments ajustés :					
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	—	—	—	(5,5)
Dépréciation de la VNR des stocks d'emboîlement/produits finis	—	—	—	—	8,0
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	—	7,4	—
Perte de valeur (reprise)	—	—	—	—	110,1
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	—	1,5	—
Perte (gain) de change	—	—	—	—	(0,4)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	0,1	2,5
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle — activités abandonnées	—	—	—	23,3	77,7
Impôts sur le résultat	—	—	—	(8,0)	20,6
Incidence fiscale des éléments ajustés	—	—	—	—	(41,8)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(0,7)	1,8
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	—	—	14,6	58,3
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	0,00	0,00	0,00	0,03	0,12
Profit net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	57,2	26,8	296,0	59,3	22,7
Profit net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	0,10	0,06	0,55	0,12	0,05
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	571,3	481,3	539,8	480,6	478,6

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2024	4 ^e t. 2023	2024	2023	2022
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	102,6	69,9	486,0	144,0	257,6
Éléments ajustés des éléments du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants					
Créances et autres actifs courants	20,9	19,8	45,6	(18,0)	36,9
Stocks et emplacements de minerai non courants	20,3	10,9	51,4	76,6	32,6
Fournisseurs et autres créditeurs	(16,6)	(48,5)	17,4	(43,7)	(28,9)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités poursuivies	127,2	52,1	600,4	158,9	298,2
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités abandonnées	—	—	—	21,9	120,3
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	127,2	52,1	600,4	180,8	418,5

Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

Trois mois terminés le 31 décembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	61,8	60,0	76,3	(95,5)	102,6
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	95,5	95,5
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	61,8	60,0	76,3	—	198,1
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	44,9	18,7	56,3	0,5	120,4
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(0,5)	(0,5)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	44,9	18,7	56,3	—	119,9
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	16,9	41,3	20,0	—	78,2

Trois mois terminés le 31 décembre 2023

(en millions \$, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	21,1	72,1	(23,3)	69,9
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	23,3	23,3
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	21,1	72,1	—	93,2
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	17,4	46,9	187,0	251,3
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(187,0)	(187,0)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	17,4	46,9	—	64,3
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	3,7	25,2	—	28,9

Douze mois terminés le 31 décembre 2024

(en millions \$, sauf indication contraire)	Côté Gold ¹	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	128,3	161,1	444,5	(247,9)	486,0
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	—	247,9	247,9
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	128,3	161,1	444,5	—	733,9
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	88,1	66,7	194,0	209,8	558,6
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	—	(209,8)	(209,8)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	88,1	66,7	194,0	—	348,8
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	40,2	94,4	250,5	—	385,1

1. Représente le flux de trésorerie disponible du site minier de Côté Gold pour les cinq mois qui se sont écoulés depuis le commencement de la production commerciale le 1^{er} août 2024.

Douze mois terminés le 31 décembre 2023

(en millions \$, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	22,5	223,8	(102,3)	144,0
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	102,3	102,3
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	22,5	223,8	—	246,3
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	65,3	132,8	709,2	907,3
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(709,2)	(709,2)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	65,3	132,8	—	198,1
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	(42,8)	91,0	—	48,2
Flux de trésorerie provenant des sites miniers – activités abandonnées	—	—	15,4	15,4
Coûts en immobilisations provenant des activités abandonnées	—	—	(9,5)	(9,5)
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	—	5,9	5,9
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	(42,8)	91,0	5,9	54,1

Douze mois terminés le 31 décembre 2022

(en millions \$, sauf indication contraire)	Westwood	Essakane	Siège social et autres	Total
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	(16,8)	381,7	(107,3)	257,6
Majoré de ce qui suit :				
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites d'exploitation minière	—	—	107,3	107,3
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	(16,8)	381,7	—	364,9
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	35,1	162,6	546,9	744,6
Moins :				
Coûts en immobilisations liés à la construction, aux projets de mise en valeur et au siège social	—	—	(546,9)	(546,9)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	35,1	162,6	—	197,7
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	(51,9)	219,1	—	167,2
Flux de trésorerie provenant des sites miniers – activités abandonnées	—	—	—	151,1
Coûts en immobilisations provenant des activités abandonnées	—	—	—	(130,7)
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	—	—	20,4
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	(51,9)	219,1	—	187,6

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	2024	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347,5	367,1	407,8
Placements à court terme	1,0	—	—
Facilité de crédit disponible	418,5	387,0	26,6
Liquidités disponibles	767,0	754,1	434,4

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	2024	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347,5	367,1	407,8
Placements à court terme	1,0	—	—
Obligations locatives	(124,2)	(121,3)	(73,8)
Dettes à long terme ¹	(1 072,1)	(857,3)	(921,2)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(11,5)	(38,0)	(18,4)
Trésorerie (dettes) nette	(859,3)	(649,5)	(605,6)

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de 220 millions \$ et les prêts sur l'équipement de 2,1 millions \$ (établis respectivement à 450,0 millions \$, à 400 millions \$, à néant et à 7,3 millions \$ au 31 décembre 2023, et respectivement à 450,0 millions \$, à néant à 455,0 millions \$ et à 16,2 millions \$ au 31 décembre 2022). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets et au prêt à terme.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(En millions de dollars américains)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	347,5	367,1
Créances et autres actifs courants	48,9	85,7
Stocks	271,9	266,3
Actifs détenus en vue de la vente	—	34,6
	668,3	753,7
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	4 269,4	3 496,5
Actifs de prospection et d'évaluation	79,6	14,4
Trésorerie soumise à restrictions	68,4	90,5
Stocks	153,0	106,5
Autres actifs	135,7	76,3
	4 706,1	3 784,2
	5 374,4	4 537,9
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	264,8	317,6
Impôts sur le résultat exigibles	62,7	5,8
Portion courante des provisions	14,5	5,4
Portion courante des obligations locatives	28,8	21,1
Portion courante de la dette à long terme	1,0	5,0
Portion courante du produit différé	151,1	240,7
Portion courante des autres obligations	—	5,6
Autres passifs courants	27,7	29,6
	550,6	630,8
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	14,0	0,7
Provisions	285,1	360,1
Obligations locatives	95,4	100,2
Dette à long terme	1 027,9	825,8
Option de rachat dans Côté Gold	—	345,3
Produits différés	—	10,9
Autres passifs	0,7	—
	1 423,1	1 643,0
	1 973,7	2 273,8
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	3 070,6	2 732,1
Surplus d'apport	57,6	59,2
Bénéfices non répartis (déficit cumulé)	259,4	(538,3)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(50,9)	(47,0)
	3 336,7	2 206,0
Participations ne donnant pas le contrôle	64,0	58,1
	3 400,7	2 264,1
Engagements et éventualités		
Événements postérieurs		
	5 374,4	4 537,9

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2024 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(en millions \$ US, sauf les données par action)	Exercices terminés le 31 décembre	
	2024	2023
Activités poursuivies :		
Produits	1 633,0	987,1
Coût des ventes	(1 083,1)	(863,0)
Profit brut (perte)	549,9	124,1
Frais généraux et administratifs	(48,9)	(50,8)
Coûts de prospection	(21,7)	(26,3)
Reprise de perte de valeur (perte), nette	455,5	—
Autres produits (charges)	9,2	(47,3)
Profit (perte) provenant des exploitations	944,0	(0,3)
Frais financiers	(70,8)	(21,0)
Gain (perte) de change	(1,0)	(12,8)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	34,1	109,1
Produits d'intérêts, gains (pertes) sur dérivés et autres placements	70,9	53,2
Profit (perte) avant les impôts sur les résultats	977,2	128,2
Charge d'impôts sur le résultat	(129,4)	(30,7)
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	847,8	97,5
Résultat net (perte nette) lié aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le résultat	—	6,3
Résultat net (perte nette)	847,8	103,8
Résultat net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	819,6	88,7
Participations ne donnant pas le contrôle	28,2	8,8
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	847,8	97,5
Résultat net (perte nette) attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	819,6	94,3
Participations ne donnant pas le contrôle	28,2	9,5
Résultat net (perte nette)	847,8	103,8
Attribuable aux porteurs de capitaux propres		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	539,8	480,6
Diluée	545,9	484,6
Résultat (perte) par action lié aux activités poursuivies (\$ par action)		
De base	1,52	0,18
Diluée	1,50	0,18
Résultat (perte) par action lié aux activités abandonnées (\$ par action)		
De base	—	0,01
Diluée	—	0,01
Résultat (perte) de base par action	1,52	0,19
Résultat (perte) dilué par action	1,50	0,19

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2024 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions \$ US)	Exercices terminés le 31 décembre	
	2024	2023
Activités d'exploitation		
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	847,8	97,5
Ajustements :		
Charge d'amortissement	275,0	221,7
Perte (reprise) de valeur	(455,5)	—
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(34,1)	(109,1)
Produit différé comptabilisé	(235,7)	—
Charge d'impôts sur le résultat	129,4	30,7
Frais financiers	70,8	21,0
Autres éléments hors trésorerie	(80,6)	(42,5)
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	119,3	—
Produits d'une demande d'indemnisation d'assurance	27,3	0,6
Règlement de dérivés	(2,9)	23,3
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2,9)	(2,0)
Autre	(2,1)	—
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	(114,4)	(14,9)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	541,4	226,3
Impôts sur le résultat payés	(55,4)	(82,3)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	486,0	144,0
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	—	15,4
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'exploitation	486,0	159,4
Activités d'investissement		
Coûts en immobilisations corporelles	(558,6)	(907,3)
Coûts d'emprunts incorporés	(77,8)	(68,3)
Produits de la vente de Rosebel	—	389,2
Produits de la vente des actifs de Bambouk	35,5	197,6
Autres activités d'investissement	18,5	(5,3)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(582,4)	(394,1)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement liées aux activités abandonnées	—	(8,2)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement	(582,4)	(402,3)
Activités de financement		
Produit net de l'émission d'actions	287,5	—
Produits de la facilité de crédit	280,0	—
Remboursement de la facilité de crédit	(60,0)	(455,0)
Produits d'un prêt à terme assorti d'un privilège de deuxième rang	—	379,0
Financement net de (paiement à) Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	(332,5)	327,1
Paiement des frais d'option de rachat	(32,7)	—
Autres activités de financement	(59,0)	(47,4)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement liées aux activités poursuivies	83,3	203,7
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement liées aux activités abandonnées	—	(2,0)
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités de financement	83,3	201,7

Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7,0)	1,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – toutes les exploitations	(20,1)	(39,9)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	0,5	(0,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – activités poursuivies	(19,6)	(40,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	367,1	407,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	347,5	367,1

Se reporter aux états financiers du quatrième trimestre de 2024 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une personne qualifiée au sens défini par le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ou incorporés par renvoi, y compris les renseignements relatifs à la vision ou à la stratégie de la Société, au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant l'incidence ou le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « maintenir », « croire », « avoir l'intention de », « chercher à », « poursuivre », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « s'engager », « s'efforcer », « prédire », « maintenir », « se concentrer », « axer », « prolonger », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « prospectif », « susceptible », « objectifs », « occasions », « possibilités », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « probabilités », « prospects », « susceptible », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable.

Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Revue trimestrielle », « Perspectives », « Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Exploitations », « Projets », « Revue financière » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les résultats relatifs aux facteurs ESG, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres charges comme les dépenses d'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et autres paramètres de la mine Côté Gold, y compris les coûts d'exploitation ; la production prévue de la mine Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital et des liquidités de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris les mines en exploitation et les projets de mise en valeur et d'exploration ; la vente des actifs maliens ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation, y compris l'inflation mondiale et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les plans, les cibles, les propositions et les stratégies en matière de développement durable, y compris les données sur lesquelles la Société s'appuie obtenues de tierces parties, et leur mise en œuvre ; les engagements en matière de développement durable et leurs répercussions, y compris la vision « Zéro Incident® » de la Société ; les engagements en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et les initiatives de décarbonation (p. ex., l'objectif provisoire d'atteindre une réduction absolue de 30 % des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030) ; l'élaboration d'une norme de gestion de l'eau par la Société ; les engagements en matière de biodiversité ; les engagements liés à la performance sociale, y compris les engagements à promouvoir les relations avec les Autochtones ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, les coûts de main-d'œuvre et d'autres répercussions sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et d'autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les instruments financiers ; les stratégies de couverture ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations relatives à la sécurité et la sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur son rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités d'exploitation minière (y compris la *Loi sur la concurrence* (Canada) et la réglementation afférente à la lutte contre les changements climatiques).

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux,

financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à vendre les actifs maliens ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; la capacité de la Société à réaliser les transactions en cours ; l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à atteindre la vision et les cibles en développement durable de la Société ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des voies de transit de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (notamment le diesel, le mazout et l'électricité) ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques et les nouveaux développements dans les territoires où la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres monnaies ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des monnaies dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement (y compris la réduction des émissions de gaz à effet de serre et autres exigences concernant la décarbonation et l'incertitude entourant l'interprétation du projet de loi omnibus C-59 et les modifications connexes à la *Loi sur la concurrence* (Canada)) ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et d'autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que de nouvelles conventions collectives ou négociations collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des Autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedarplus.com et sur www.sec.gov/edgar, pour obtenir une

analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres sauf si les lois l'exigent.

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedarplus.ca ou www.sec.gov (en anglais seulement).